



# Rapport Annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Année 2020

# TABLE DES MATIERES

PREAMBULE.....	5
CHAPITRE 1 : LE TERRITOIRE.....	6
CHAPITRE 2 : LA COLLECTE DES DECHETS : ORGANISATION.....	8
2.1 LE PERSONNEL.....	8
2.3 LES BATIMENTS ET INSTALLATIONS.....	9
2.4 L'ORGANISATION DU SERVICE.....	11
<b>2.4.1 Modalités de collecte</b> .....	11
<b>2.4.2 Organisation de la collecte en apport volontaire</b> .....	14
<b>2.4.3 Organisation de la collecte en PAP</b> .....	15
<b>2.4.4 Seuils de collecte pour les producteurs non ménagers</b> .....	19
2.5 FOCUS SUR LES DECHETERIES.....	20
2.6 SYNTHESE.....	23
CHAPITRE 3 : LA PREVENTION DES DECHETS.....	26
3.1 INDICE DE REDUCTION DES DECHETS PAR RAPPORT A 2010.....	26
3.2 DESCRIPTION DES ACTIONS D'ECONOMIE CIRCULAIRE ET INDICATEURS ASSOCIES.....	29
3.3 PLPDMA.....	29
3.4 GESTION DE PROXIMITE DES DECHETS VERTS.....	29
3.5 REDEVANCE SPECIALE POUR LES GROS PRODUCTEURS NON MENAGERS.....	30
3.6 TARIFICATION INCITATIVE.....	31
3.7 CONNAISSANCE DES COUTS.....	32
3.8 ACTIONS DE PREVENTION MISES EN PLACE.....	32
<b>3.8.1 Autocollant Stop-Pub</b> .....	32
<b>3.8.2 Promotion du compostage individuel</b> .....	32
CHAPITRE 4 : LA COLLECTE DES DECHETS : BILAN.....	33
CHAPITRE 5 : LE TRAITEMENT DES DECHETS : BILAN.....	36
CHAPITRE 6 : LA COMMUNICATION.....	37

6.1 COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE.....	37
<b>6.1.1 Site Internet</b> .....	37
<b>6.1.2 Actualités</b> .....	38
<b>6.1.3 Journal intercommunal</b> .....	39
<b>6.2.1 Animations scolaires</b> .....	40
<b>6.3.1 Journée nettoyage de la nature</b> .....	42
<b>6.4.1 Recensement et intégration des colonnes papier et tri sur la cartographie du site internet</b>	46
<b>6.4.2 Permanences pour la distribution des nouveaux bacs de tri</b> .....	47
CHAPITRE 7 : BUDGET, COUT DU SERVICE ET FINANCEMENT .....	51
7.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....	51
7.2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	52
7.3 DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....	54
7.4 RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	55
7.5 COUTS DU SERVICE.....	56
CHAPITRE 8 : LES PROJETS.....	57

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS :

3CG : Communauté de communes Cœur de Garonne  
AAP : Appel à projet  
AV : Apport volontaire  
BCMP : Emballages Recyclables  
BCMPJ : Emballages Recyclables et Papiers en mélange  
CC : Communauté de communes  
CCV : Communauté de Communes du Volvestre  
DDS Déchets dangereux spécifiques  
DEA : Déchets d'éléments d'ameublement = Mobilier usagé  
DMA : Déchets ménagers et assimilés  
DV : Déchets verts  
ISDI : Installation de stockage des déchets inertes  
ISDND : Installation de stockage des déchets non dangereux  
J : Papiers  
OMA : Ordures ménagères et Assimilés  
OMR : Ordures ménagères résiduelles  
PAV : Point d'apport volontaire  
PAP : Porte-à-porte  
PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés  
PR : Point de regroupement  
RdT : refus de tri  
RS : Redevance spéciale  
RSHV : Recyclables secs hors verre = Emballages (hors verre) et Papiers  
SERD : Semaine européenne de réduction des déchets  
SPGD : Service Public de Gestion des Déchets  
TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères  
TI : Tarification incitative  
TLC : Textiles, Linge de maison et Chaussures  
TV : Tout-venant  
TZDZG : Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage  
ZDZG : Zéro Déchet Zéro Gaspillage

## PREAMBULE

L'année 2020 a fortement été marquée par la crise sanitaire COVID 19. Malgré plusieurs confinements et des conditions de travail compliquées, l'ensemble des agents du service de gestion des déchets a continué à assurer ses missions de service publique. Ainsi les équipes de collecte ont continué à collecter les ordures ménagères lors du premier confinement, et les déchèteries du territoire ont réouvert dès la fin avril après 1 mois de fermeture. Au 4 mai 2020 l'ensemble des services avaient repris.

Malgré cette crise, le service a également initié la mise en œuvre de la tarification incitative : rendez-vous avec les maires et élus du territoire, préparation du rétroplanning, choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, première communication, ...

L'année 2020 a également été l'occasion de lancer l'harmonisation des tournées de collecte et d'organiser des permanences de distribution de bacs de tri plus grands pour habitants dont le service de collecte a été modifié. Ces modifications ont demandé un temps d'adaptation pour tous : les usagers pour adhérer aux nouvelles fréquences et nouveaux jours et les agents du service pour s'adapter à ces nouvelles tournées.

### Gérez vos déchets non prioritaires



20 mars 2020 | Catégories: Environnement

En raison des mesures de sécurité pour éviter la propagation du COVID-19, la gestion des déchets a été réorganisée sur le territoire de la communauté de communes Cœur de Garonne en priorisant le maintien de la propreté et de l'hygiène.



#### INFORMATION COLLECTE DÉCHETS

Ainsi, la collecte des ordures ménagères est maintenue mais la collecte de tous les autres déchets est suspendue le temps que dureront les dispositions pour stopper le coronavirus.

Pour ne pas engendrer de complications dans la gestion de ce service, déjà fortement impacté par cette situation de crise, nous demandons à chaque citoyen qui en a la possibilité, de stocker chez lui le contenu de son tri sélectif (papiers, les emballages plastiques, le carton et le métal), les contenants en verre, les déchets verts et cela jusqu'à ce que la situation revienne à la normale.

Dans un souci de respect de l'environnement et de votre cadre de vie, merci de ne rien déposer dans les colonnes de tri et de verre, ni au pied.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien à nos équipes qui continuent de ramasser vos déchets en cette période exceptionnelle.

### Merci !



2 avril 2020 | Catégories: Information

Comme vous le savez, des agents de la communauté de communes Cœur de Garonne continuent de travailler pour assurer les missions essentielles. Ils peuvent travailler en sécurité grâce à une chaîne de solidarité.



Les rigoureux continuent de ramasser les bacs de déchets ménagers, les aides à domicile poursuivent les interventions essentielles auprès personnes âgées, les livraisons de repas sont assurées et des agents s'occupent des enfants des personnes soignées.

Ces agents ont besoin de travailler en toute sécurité. Face à la pénurie de masques, une véritable chaîne de solidarité s'est mise en place. Des sociétés nous ont fourni la matière première et des couturiers ont fait chauffer leur machines à coudre.

Un grand merci à

- l'association des jeunes handicapés de Révèrem qui a cousu 300 masques gratuitement
- au magasin de tissus KREATISS de Plaisance du Touch, et au CENTRAIR de Saint-Loyer qui ont fourni du tissu gratuitement
- nos supers couturières bénévoles : Nanou et Suzanne de Mondouviain, Andréa de Saint-Gérons, Justine, Anne-Marie, Bernadette, Martine, et Nicole, du Fousseret

Les agents qui porteront ces masques remercier sincèrement tout le monde.

### Réouverture des déchèteries



11 avril 2020 | Catégories: Environnement

Dans ce contexte de confinement, les déchèteries de la communauté de communes Cœur de Garonne sont fermées depuis le 16 mars. A partir du 21 avril, les portes des trois déchèteries Cœur de Garonne vont rouvrir.



Le gouvernement ayant annoncé la prolongation de la durée du confinement, la communauté de communes Cœur de Garonne a bien conscience de la difficulté de stocker les déchets pendant si longtemps, c'est pourquoi elle a choisi de mobiliser du personnel pour rouvrir les portes de ses 3 déchèteries.

Nous comptons sur vous pour respecter les conditions particulières de cette réouverture :

- Vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité »
- Respecter la règle suivante : une seule voiture sur le quai. Les autres voitures attendent leur tour.
- Respect des gestes barrières
- Masque et gants conseillés

La suite de consultations repris sur les déchèteries afin de vous aider à diminuer vos déchets verts.

Les 3 déchèteries Cœur de Garonne seront, exceptionnellement et jusqu'à nouvel ordre, ouvertes du mardi au samedi de 9h à 12h et de 16h à 17h.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter la page <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/environnement/déchetteries/> ou appeler le 05 61 97 93 92

Figure 1 : exemples de communication durant le premier confinement

## CHAPITRE 1 : LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Cœur de Garonne est née au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion de trois communautés de communes : La Communauté de Communes du Savès (18 communes, 16 525 habitants), la Communauté de Communes de la Louge et du Touch (14 communes, 5 533 habitants) et de la Communauté de Communes du Canton de Cazères (16 communes, 12 804 habitants).

Elle s'étend sur **une superficie de 570 km<sup>2</sup> selon un axe nord-sud**, au sud-ouest de l'agglomération toulousaine, pour **une population de 35 415 habitants** (population – INSEE 2020). Les 48 communes qui la composent sont, par ordre alphabétique :

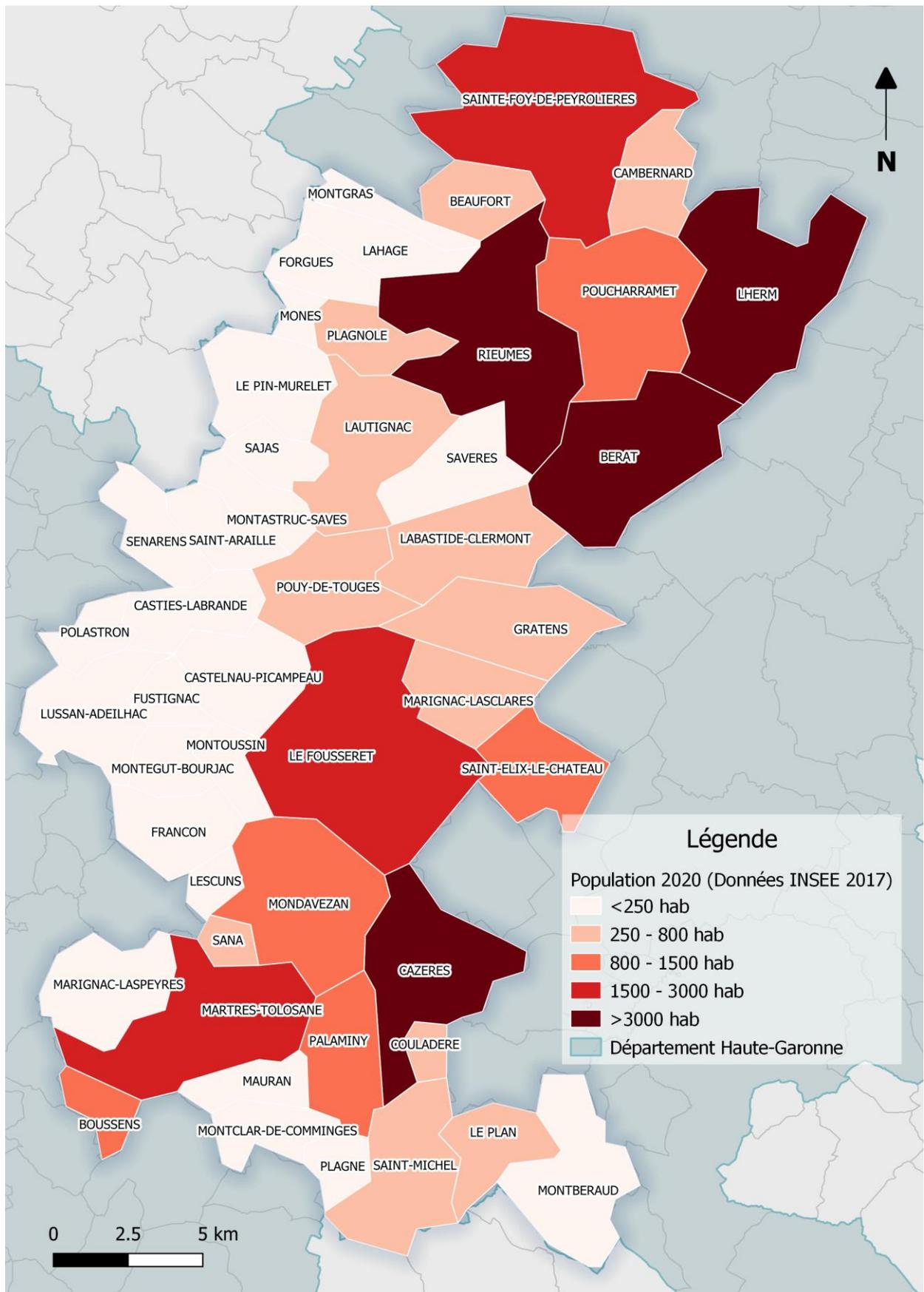
Beaufort, Bérat, Boussens, Cambernard, Castelnau-Picampeau, Casties-Labrande, Cazères, Couladère, Forgues, Francon, Fustignac, Gratens, Labastide-Clermont, Lahage, Lautignac, Le Fousseret, Le Pin-Murelet, Le Plan, Lescuns, Lherm, Lussan-Adeilhac, Marignac-Lasclares, Marignac-Laspeyres, Martres-Tolosane, Mauran, Mondavezan, Monès, Montastruc-Savès, Montbéraud, Montclar de Comminges, Montégut-Bourjac, Montgras, Montoussin, Palaminy, Plagne, Plagnole, Polastron, Poucharramet, Pouy-de-Touges, Rieumes, Saint Araille, Saint-Elix le Château, Saint Michel, Sainte-Foy de Peyrolières, Sajas, Sana, Savères, Senarens.

Le territoire de la CC Cœur de Garonne est considéré comme **semi-rural** avec quelques gros bourgs (2 000 à 5 000 habitants) et des petites communes très rurales à l'habitat dispersé (cf. **Figure 2**).

Le **Tableau 1** regroupe les principales caractéristiques du territoire de la CC Cœur de Garonne.

**Tableau 1 : Principales caractéristiques du territoire de la CC Cœur de Garonne**

Nom	Communauté de Communes Cœur de Garonne
Nombre de communes	48 communes
Superficie	570 km <sup>2</sup> selon un axe Nord-Sud, au Sud-Ouest de l'agglomération toulousaine
Population (INSEE 2019)	35 415 habitants
Densité moyenne	60 habitants/km <sup>2</sup> (min. : 12,1 – max. : 259,1)
Typologie d'habitat	Semi-rural avec quelques gros bourgs (2 000 à 5 000 habitants) et des communes très rurales à l'habitat dispersé
Dynamique d'évolution	+ 1% de population entre 2010 et 2015 en moyenne
Particularités du territoire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Population rurale en habitat pavillonnaire</li><li>• Un territoire bien desservi par 3 déchèteries</li><li>• 12 zones d'activités</li></ul>



**Figure 2 : Limites administratives, nombre d'habitants des communes du territoire de la CC Coeur de Garonne**

## CHAPITRE 2 : LA COLLECTE DES DECHETS : ORGANISATION

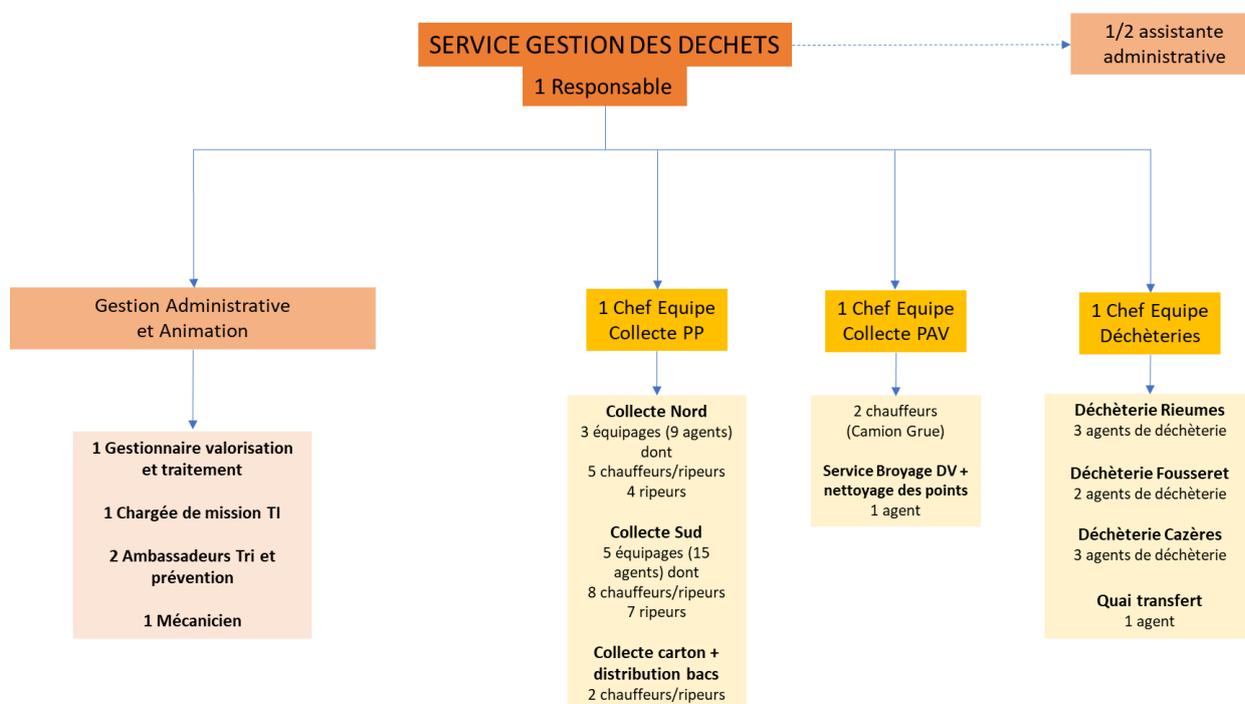
### 2.1 LE PERSONNEL

Le service compte 48 postes au total.

L'équipe administrative du service OM, basée sur Le Fousseret à la Maison des Services Intercommunaux, comprend une responsable de service OM/Déchèterie qui organise l'ensemble de l'activité relative à la prévention et la gestion des Déchets Ménagers et assimilés, une technicienne chargée de la gestion administrative de la valorisation et du traitement, deux ambassadrices du tri qui assurent la communication de proximité, une chargée de mission tarification initiative et un mécanicien.

Les agents de collecte ou de déchèterie sont répartis sur les deux secteurs géographiques définis selon la **Figure 4** et sous la responsabilité de 3 chefs d'équipe :

- ✓ Un chef d'équipe pour la collecte en porte à porte (PP) qui assure l'organisation des collectes en porte-à-porte ou en regroupement par les équipes des camions bennes (BOM).
- ✓ Un chef d'équipe pour la collecte en apport volontaire (PAV) qui assure l'organisation des collectes des points d'apport volontaire de la zone nord
- ✓ Un chef d'équipe déchèteries qui coordonne l'accueil sur les déchèteries et l'enlèvement des déchets selon les flux collectés pour les 3 déchèteries du territoire.



**Figure 3 : Organigramme du service de gestion des déchets**

## 2.2 LE MATERIEL

La CC Cœur de Garonne dispose d'un parc de véhicules pour assurer la collecte et le transport réalisés en régie (**Tableau 2**). Les bennes à ordures ménagères (BOM) assurent la collecte en porte-à-porte et en points de regroupement des bacs roulants individuels et collectifs. Les camions polybennes réalisent la collecte des points d'apports volontaires (colonnes aériennes et semi-entérées) et le transport de déchets vers les lieux de traitement.

**Tableau 2 : Répartition du parc de véhicules assurant la collecte et le transport réalisés en régie**

		SITES	
		RIEUMES (Zone Nord)	MONDAVEZAN (Zone Sud)
VEHICULES	 Benne à ordures ménagères	3 BOM + 1 BOM (mulet)	5 BOM + 1 BOM (mulet)
	 Polybenne	2 Polybennes	1 Polybenne

Les équipes fonctionnant sur les Bennes à Ordures Ménagères (BOM) comprennent un chauffeur et deux ripeurs. Le camion polybenne nécessite l'intervention d'un seul chauffeur.

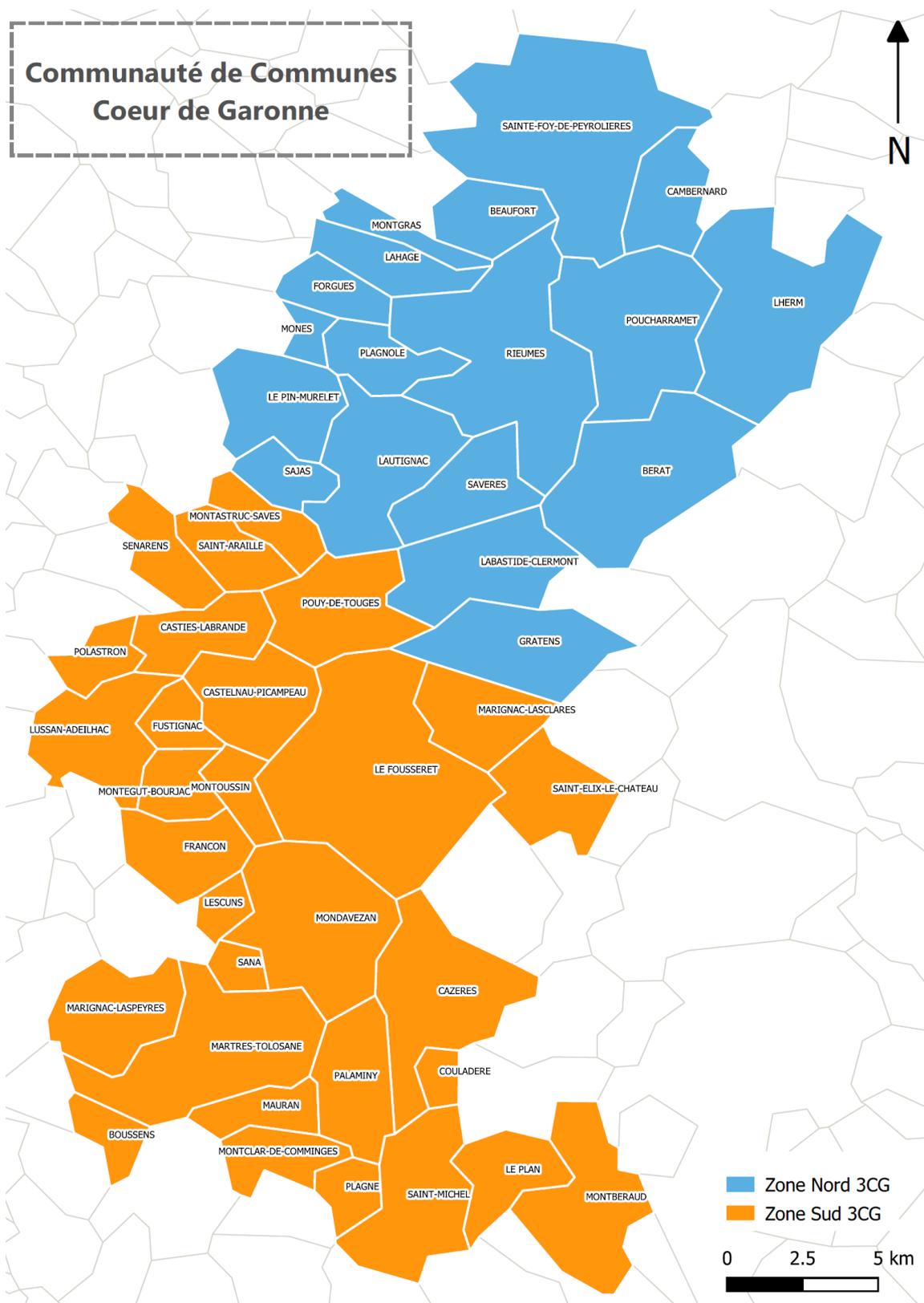
## 2.3 LES BATIMENTS ET INSTALLATIONS

Le personnel « technico-administratif » (responsable de service, assistante administrative, gestionnaire des contrats et de la valorisation des déchets et la chargée de mission tarification incitative) et le personnel d'animation (ambassadrices du tri et de la prévention) est basé à la Maison des Pyrénées (Le Fousseret).

Des bâtiments techniques annexes à chaque déchèterie sont dévolus à la collecte des OMA (garages, vestiaires, sanitaires, bureaux).

Les trois déchèteries disposent des équipements et matériels nécessaires à leur activité.

D'un point de vue pratique, les services de collecte des OMA et de déchèteries sont organisés en deux zones géographiques, « Sud » et « Nord » (**Figure 4**).



**Figure 4 : Organisation des services de collecte des OMA et Déchèteries en deux secteurs géographiques**

## 2.4 L'ORGANISATION DU SERVICE

Le service à l'utilisateur se compose :

- ✓ D'un service de collecte des Ordures Ménagères et Assimilés (ordures ménagères résiduelles et collectes sélectives des emballages recyclables, des papiers et du verre d'emballage).
- ✓ D'un service de déchèteries réservé aux déchets occasionnels et/ou dangereux ne pouvant être assimilés aux ordures ménagères.
- ✓ D'un service d'animation chargé de la prévention et de la communication de proximité.
- ✓ D'une collecte spécifique pour les déchets verts (pour 4 communes du secteur sud).
- ✓ D'une collecte de cartons en PAP pour les professionnels dont le volume de production hebdomadaire est suffisant (> 240L de cartons à plat par semaine).

Le SPGD assure la collecte des déchets dits « assimilés », c'est-à-dire de nature similaire à ceux produits par un ménage, des usagers non ménagers du territoire (professionnels, administration, associations...), dans la mesure où cette collecte se déroule dans les mêmes conditions que celle des ménages et n'impose pas de contraintes particulières au service.

De manière générale, la collecte est réalisée en régie excepté la collecte des recyclables en points d'apport volontaire sur le secteur sud, soit le verre, les emballages et les papiers en apport volontaire.

En tant que collectivité adhérente au SYSTOM des Pyrénées, la CC Cœur de Garonne a transféré la compétence traitement à ce dernier, notamment pour les flux ayant pour exutoire l'ISDND du Pihourc et le centre de tri de Villeneuve de Rivière. Il s'agit donc plus précisément des flux d'ordures ménagères résiduelles, d'emballages ménagers, de papiers graphiques, de cartons et de tout-venant de déchèterie. Pour les autres flux de déchets, le traitement est assuré par des prestataires privés en contrats de prestations directs avec la CC Cœur de Garonne.

Le SYSTOM réalise également la collecte et le transport des recyclables en apport volontaire du secteur sud (voir plus haut), le transport des OMR depuis les quais de transferts de Carbonne et de Cazères et enfin le transport du tri excepté celui issu de la zone nord, réalisé en régie.

### 2.4.1 Modalités de collecte

Les modalités de collecte des OMA à l'utilisateur se déclinent selon les secteurs en :

- ✓ Collecte individuelle en porte-à-porte (**PAP**), où l'utilisateur dispose d'un bac individuel ;
- ✓ Collecte en points de regroupement (**PR**), où un petit groupe d'utilisateurs déposent leurs déchets dans un bac collectif ;
- ✓ Collecte en apport volontaire (**PAV**), où l'utilisateur dépose ses déchets sur un point d'apport aménagé sur la commune.

Cette organisation des modes de collecte des OMA, largement héritée du fonctionnement des anciennes collectivités, est représentée graphiquement sur les **Figure 6** et **Figure 7**. Ces dernières concernent respectivement les OMR et les recyclables (emballages et papiers). Le mode de collecte indiqué sur la carte est le mode majoritaire sur la commune. Une commune en PAP peut comporter quelques zones en points de regroupement (PR), notamment au niveau des logements collectifs, des impasses...



**Figure 5 : Photo de la collecte en porte à porte**

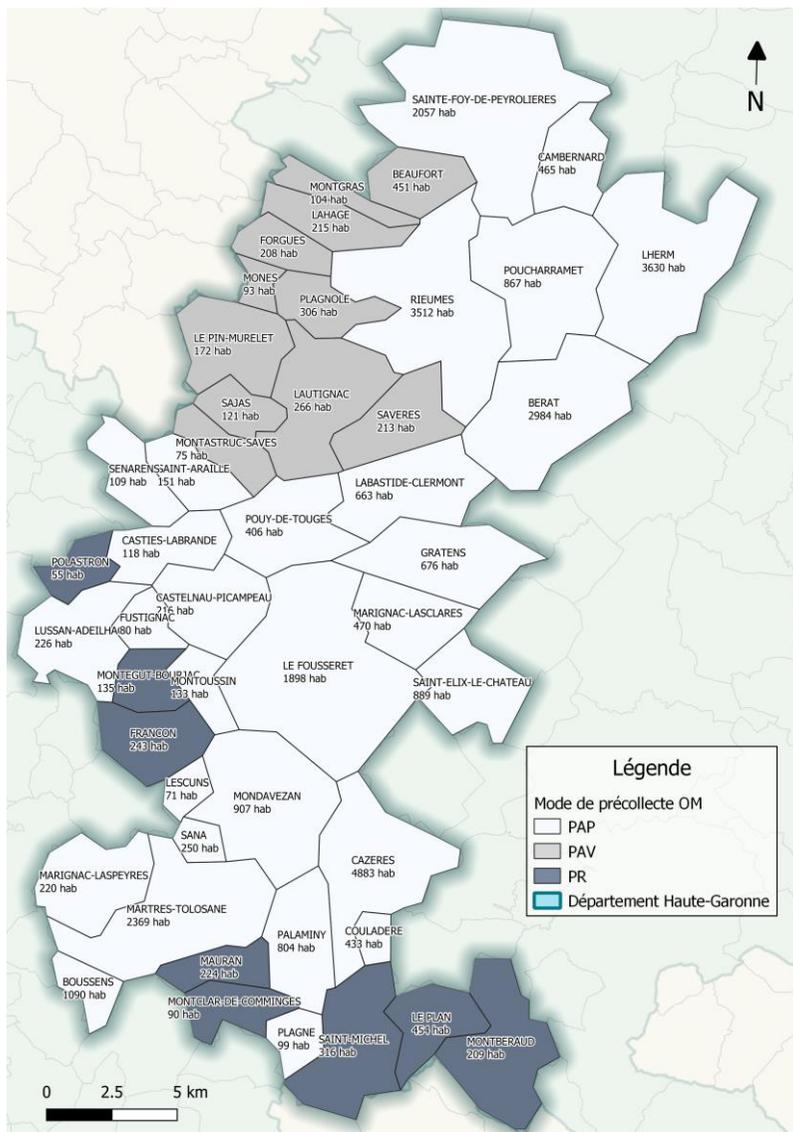


Figure 6 : Modalités de collecte des OMR sur les communes de la CC Cœur de Garonne

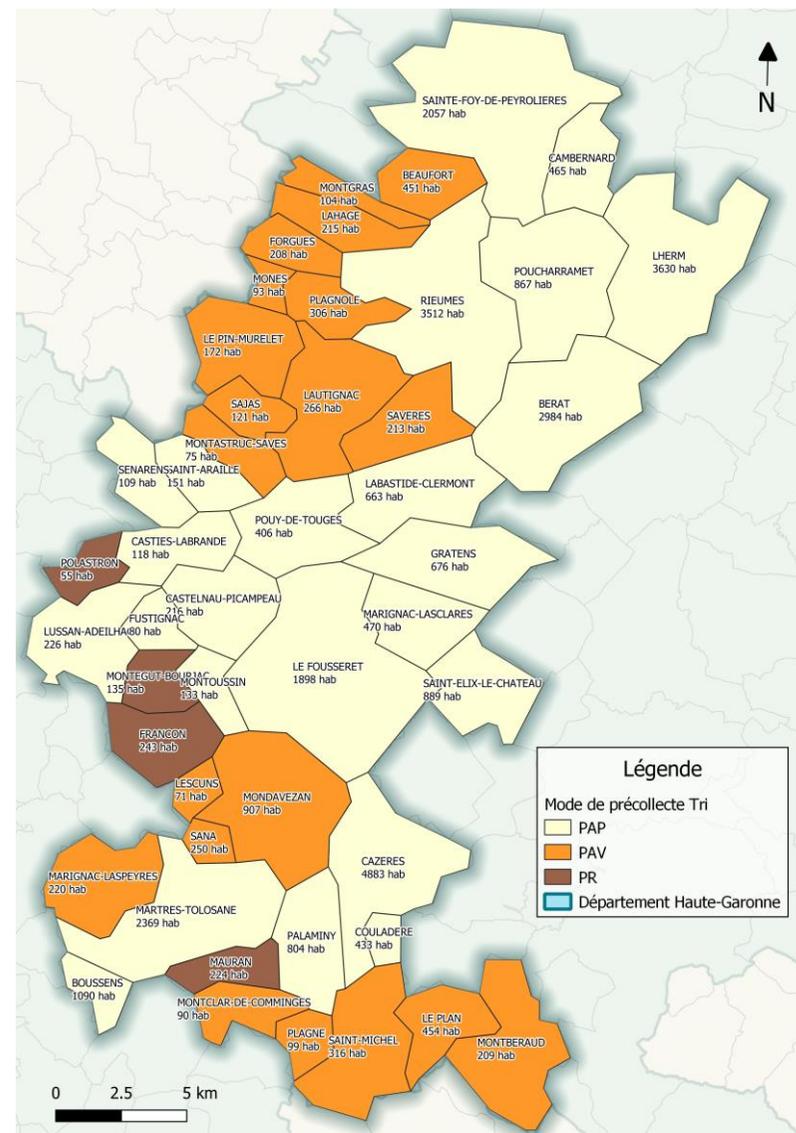


Figure 7 : Modalités de collecte des Recyclables (Emballages et Papiers) sur les communes de la CC Cœur de Garonne

## 2.4.2 Organisation de la collecte en apport volontaire

Cinq flux sont concernés par l'apport volontaire.

Les OMR, les emballages et les papiers sont généralement collectés en apport volontaire sur des petites communes peu denses où l'habitat très dispersé rendrait beaucoup trop coûteux une collecte en porte-à-porte. La collecte est réalisée sur des points tri qui disposent de colonnes semi-enterrées pour le flux d'OMR et de colonnes aériennes pour les emballages et les papiers.

Le verre et les Textiles sont collectés en apport volontaire sur l'ensemble du territoire, le verre, dans des colonnes aériennes, les textiles dans des bornes à tambour mises à disposition par le collecteur (Le Relais).

Pour la partie nord du territoire collectée en régie, l'ensemble des flux (hors textiles) est déposé au quai de Rieumes. Pour la partie sud du territoire dont la collecte est réalisée par le SYSTOM, les flux - hors textiles) sont acheminés directement vers les exutoires. Les papiers, cartons et emballages sont transportés vers le centre de tri de Villeneuve de Rivière. Le verre est acheminé vers la Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA). Les Ordures ménagères sont dirigées vers l'ISDND du Pihourc (transport SYSTOM).

C'est Le Relais qui se charge de collecter les bornes textiles et d'acheminer les vêtements, linge et chaussures au centre de tri de Marciac (32).

Le **Tableau 3** reprend les données relatives à l'apport volontaire sur le territoire de la CC Cœur de Garonne pour l'année 2020.

Il convient de noter que la crise sanitaire et les périodes de confinement successives de 2020 ont eu un impact sur les tonnages collectés.

**Tableau 3 : Données relatives à l'apport volontaire sur la CC Cœur de Garonne en 2020**

Flux de déchets en apport volontaire (AV)					
	OMR	Verre	Emballages	Papiers	Textiles
Nombre de contenants	20	181	40	33	21
Type de contenant	Bornes Semi-enterrées	Colonnes aérienne	Colonnes aériennes	Colonnes aériennes	Bornes à tambour
Tonnage collecté	457,20 t	1 074,58 t	63,14 t	90,64 t	95,42 t
Population concernée	2 229 habitants	35 415 habitants	4 851 habitants	4 851 habitants	35 415 habitants

La collecte des points d'apport volontaire, lorsqu'elle est réalisée en régie, s'effectue à l'aide d'un camion polybenne équipé d'une grue.

### 2.4.3 Organisation de la collecte en PAP

La collecte en porte-à-porte est réalisée par les camions bennes à ordures ménagères (BOM) dont l'équipage est composé d'un chauffeur et de deux ripeurs. Les usagers disposent de bacs roulants, individuels ou collectifs, dans lesquels ils déposent leurs déchets qu'ils présentent à la collecte selon un calendrier défini.

Les tournées de collecte débutent vers 4h du matin pour les OMR, les emballages en mélange et les Déchets de jardin. Pour les cartons bruns des professionnels, la collecte s'effectue en journée par une équipe de deux personnes.

La fréquence de collecte est codifiée selon le nombre de passage par semaine (**Tableau 4**). Une collecte réalisée deux fois par semaine est notée C2. Une collecte réalisée une fois par semaine est notée C1...

L'étude d'optimisation réalisée en 2018 a montré la nécessité d'harmoniser le service auprès des habitants, dans un souci de maîtrise des coûts mais également d'équité de service.

En effet, 67 % de la population de la communauté de communes était collectée hebdomadairement pour les ordures ménagères et 54 % bimensuellement pour les emballages et papiers. Le constat du faible taux de présentation des poubelles, ou de leur faible remplissage avec les anciennes fréquences de ramassage, ont renforcé la nécessité de revoir l'organisation de la collecte.

Ainsi le 5 octobre 2020 la collecte des déchets ménagers a évolué :

- Pour les communes encore collectées en bacs individuels 2 fois par semaine pour les ordures ménagères, la collecte est passée à 1 fois par semaine.
- Pour les communes encore collectées en bacs individuels 1 fois par semaine pour les emballages et papiers recyclables, la collecte est passée à une fois tous les 15 jours.
- des bacs roulants jaunes plus grands ont été fournis à tous les ménages concernés afin de pouvoir stocker plus facilement les emballages et les papiers.
- Les jours de collecte ont été modifiés pour les ordures ménagères et pour les emballages et papiers recyclables.
- Les conditions de travail des agents ont été améliorées notamment grâce à la suppression des marches-arrière.

Ces modifications n'ont pas concerné les centres bourgs de Cazerès et Martres Tolosane, dont la collecte est restée inchangée en attendant le passage en dispositif collectif enterré.

En adaptant ce service la communauté de communes Cœur de Garonne a harmonisé son fonctionnement sur l'ensemble de son territoire et répond ainsi aux besoins réels des habitants.

**Tableau 4 : Fréquence de collecte et code associé**

FREQUENCE		Code fréquence
	Collecte réalisée deux fois par semaine	C2
	Collecte réalisée une fois par semaine	C1
	Collecte réalisée une fois par quinzaine	C0,5
Collecte réalisée une fois toutes les trois semaines	C0,3	

Les **Figure 9** Figure 9 : *Fréquences de collecte des OMR sur les communes de la CC Cœur de Garonne* et **Figure 8** Erreur ! Source du renvoi introuvable. présentent la répartition des fréquences des collectes pour les ordures ménagères et le tri sur le territoire depuis le 5 octobre.

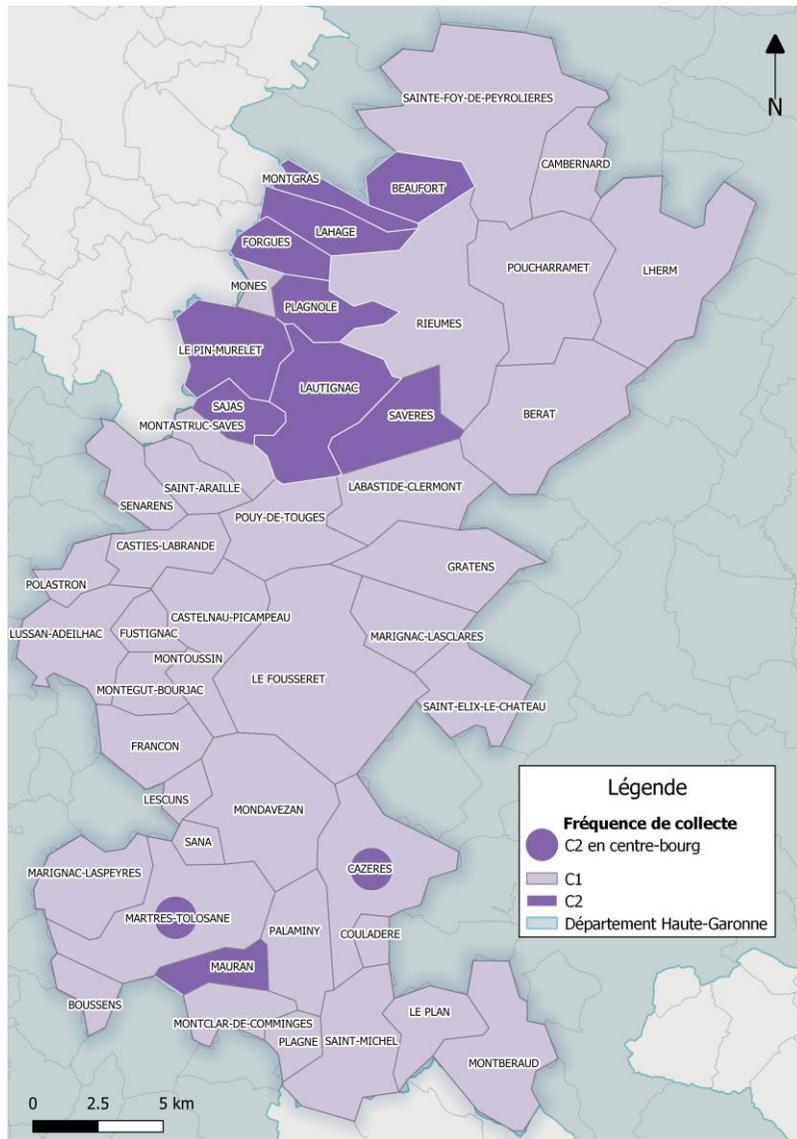


Figure 9 : Fréquences de collecte des OMR sur les communes de la CC Cœur de Garonne

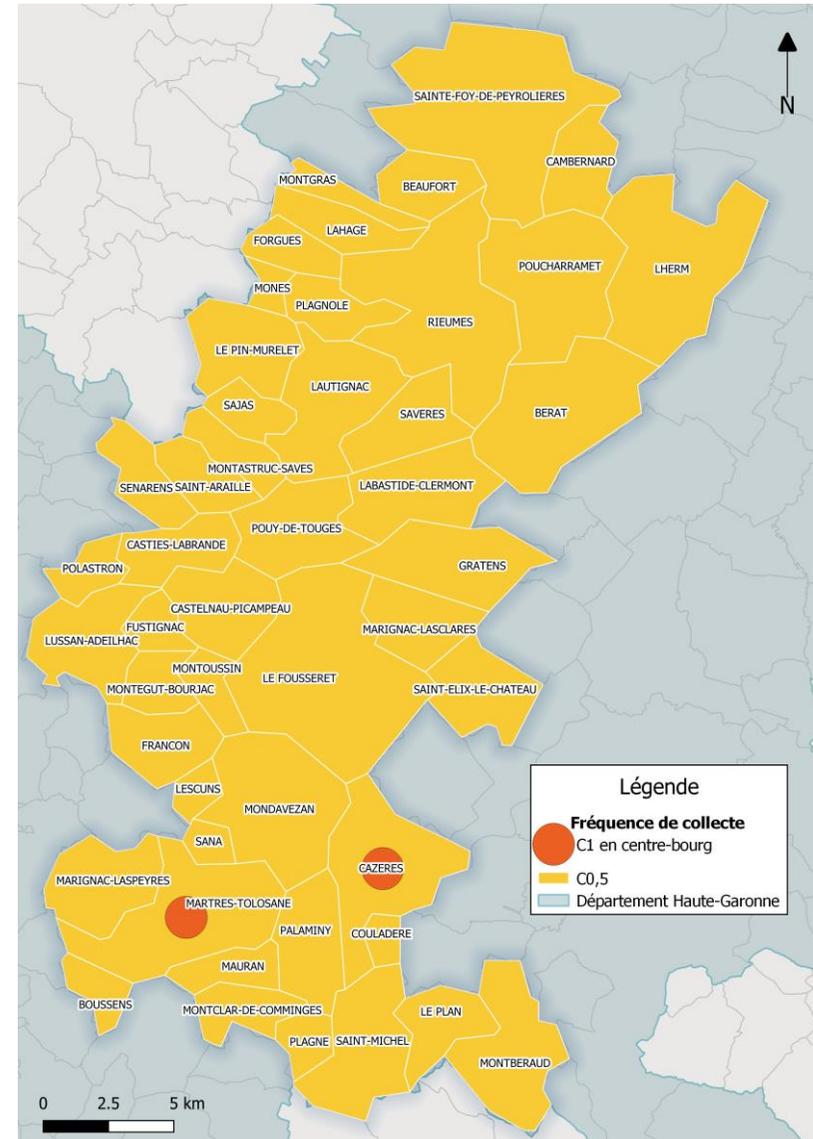
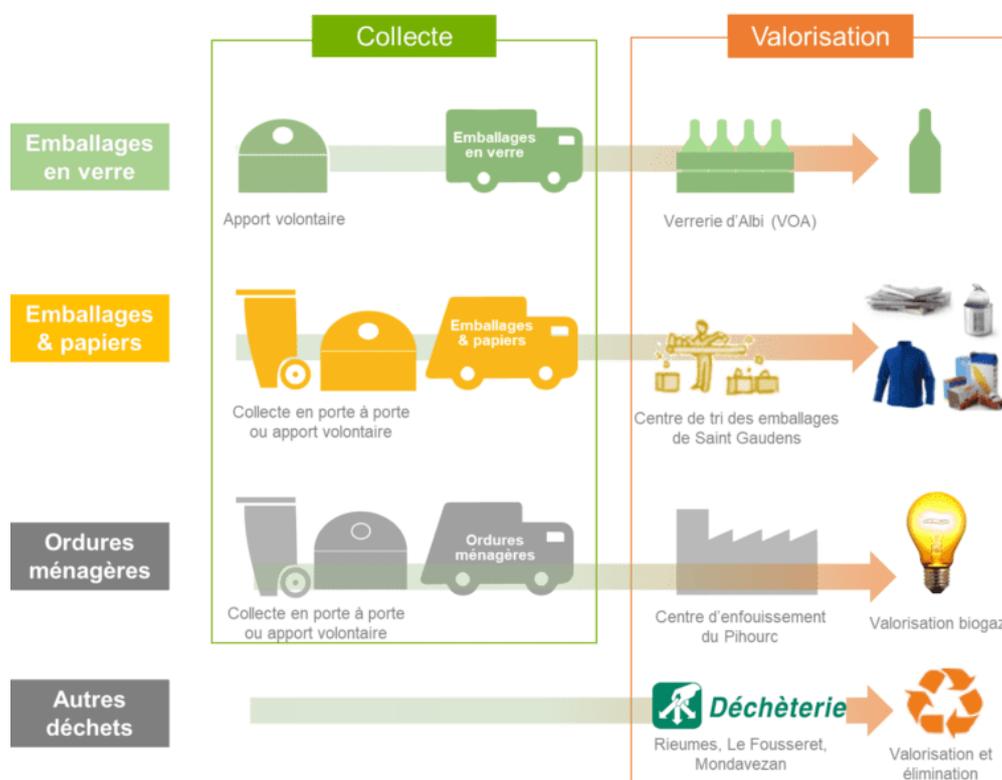


Figure 8 : Fréquences de collecte des Recyclables (Emballages légers et Papiers) sur la CC Cœur de Garonne

Au terme de la tournée les flux collectés sont acheminés vers leurs sites de traitement respectifs :

- ✓ Les ordures ménagères résiduelles sont acheminées vers les centres de transfert de Carbonne ou de Cazères puis transportées en semi-remorque par le SYSTOM des Pyrénées vers l'ISDND du Pihourc où elles sont enfouies.
- ✓ Les emballages et papiers en mélange (BCMPJ) sont dirigés vers les quais de transfert de Carbonne et Cazères (transport SYSTOM) ou la déchèterie de Rieumes (transport régie) puis acheminées en convoi vers le centre de tri de Villeneuve de Rivière. où ils sont triés par matériaux puis transférés vers les sites de recyclage spécifiques tandis que le refus de tri est enfoui à l'ISDND du Pihourc .
- ✓ Les emballages en verre sont recyclés à la Verrerie Ouvrière d'Albi (81) .
- ✓ Les déchets de jardin sont déposés à la plateforme de compostage de Roquefort-sur-Garonne.
- ✓ Les Encombrants et cartons rejoignent les flux de déchèteries.
- ✓ Les cartons des professionnels sont déposés au centre de tri de Villeneuve de Rivière.



**Figure 10 : Destinations de traitement des différents flux collectés**

Le **Tableau 5** reprend les données essentielles des flux collectés en PAP.

**Tableau 5 : Données relatives au porte à porte sur la CC Cœur de Garonne**

	OMR	BCMPJ	OJ	Cartons Pro
<b>Population desservie</b>	33 186 habitants	30 564 habitants	8 794 habitants	.....
<b>Tonnages annuels</b>	7 498,94 t	953,99 t	259,70 t	80,44 tt
<b>Couleur du bac</b>	Gris/Bordeaux <sup>(1)</sup>	Gris/Jaune <sup>(1)</sup>	Variable	Gris/Jaune

(1) en cours d'harmonisation sur le territoire

En 2020, la crise sanitaire et les confinements successifs ont fortement impacté les tonnages collectés.

Ainsi, en raison de l'arrêt de certaines collectes pendant le premier confinement on note une baisse par rapport à 2019 des tonnages sur les emballages et papiers, déchets verts en porte à porte, textiles, cartons des professionnels alors que dans le même temps, on note une augmentation des tonnages d'ordures ménagères.

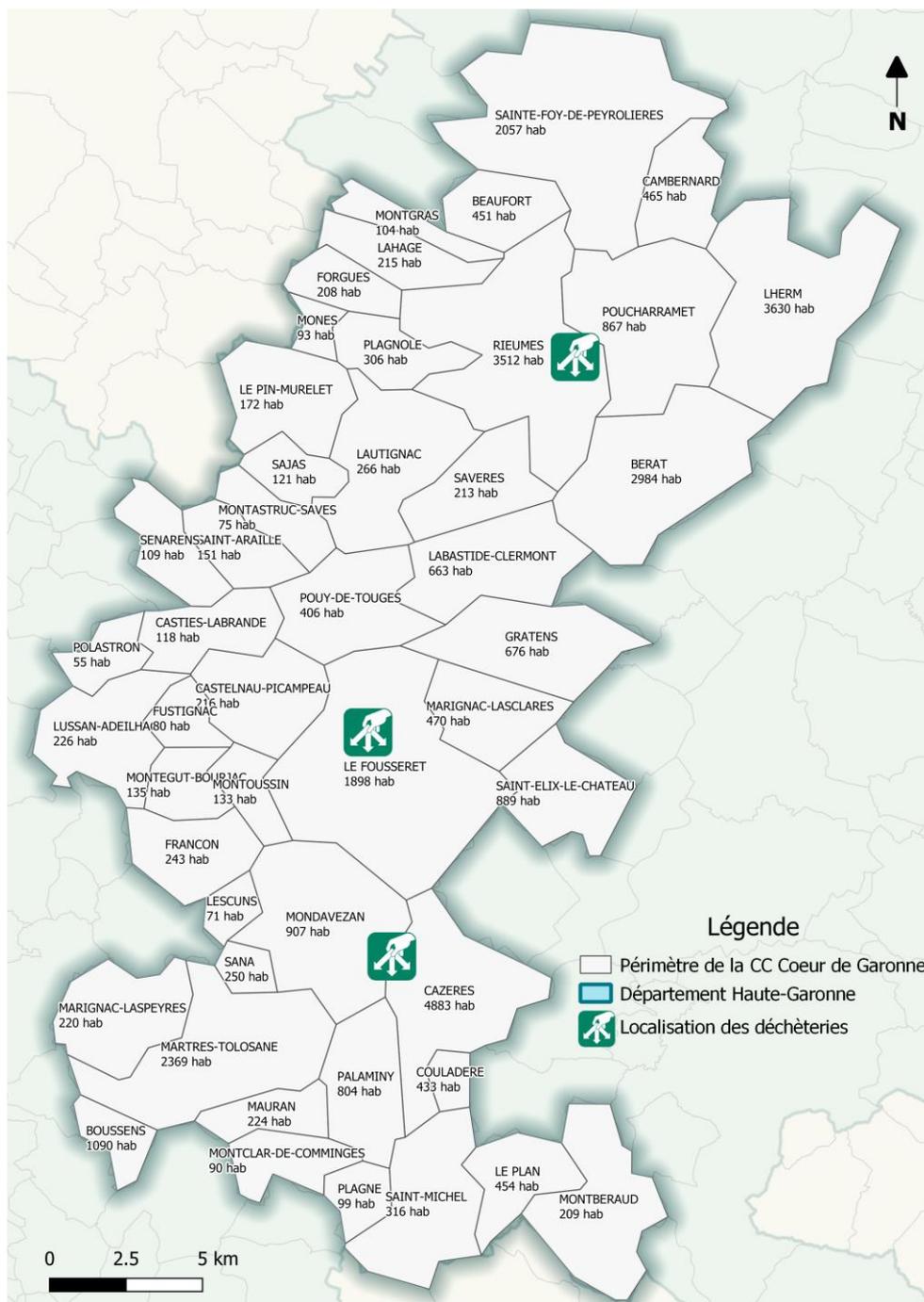
Il convient aussi de préciser que la collecte des encombrants, service qui découlait d'une prestation assurée par l'ex CC du Saves pour 18 communes du territoire, a été arrêtée début 2020 en raison de la crise sanitaire. Ce service, tel qu'il était assuré par la CC du Saves ne pouvant plus être assuré aujourd'hui par la communauté de communes, n'a pas été repris. Les habitants sont donc invités à se rendre dans les déchèteries pour y déposer leurs encombrants.

#### 2.4.4 Seuils de collecte pour les producteurs non ménagers

Les producteurs non ménagers peuvent avoir recourt, dans le cadre de la redevance spéciale, à la collecte du SPGD tant que les déchets générés restent compatibles avec la collecte des ménages. Il n'y a pas officiellement de seuil défini.

## 2.5 FOCUS SUR LES DECHETERIES

La CC Cœur de Garonne dispose de trois déchèteries situées respectivement sur les communes de Rieumes, Le Fousseret et Mondavezan. Ces structures sont accessibles à l'ensemble des administrés du territoire, ainsi qu'aux collectivités et artisans de la CC Cœur de Garonne. Pour les particuliers, l'accès est gratuit après enregistrement initial avec délivrance d'une carte d'accès (une par foyer) à présenter lors de chaque visite.



**Les déchèteries situées à Rieumes et de le Fousseret sont accessibles aux artisans** du territoire, après enregistrement initial obligatoire, selon les modalités d'accueil et de facturation propres aux ex-collectivités. Sur Rieumes, la facturation se fait sur la base d'une pesée (présence d'un pont bascule) tandis que sur Le Fousseret, elle est basée sur un tarif forfaitaire au passage. Ces conditions ont été votées par la Communauté de Communes Cœur de Garonne par délibération (D-2017-253-7-10) et sont précisées dans le tableau ci-dessous (**Tableau 6**).

**Tableau 6 : Modalités de facturation des artisans en déchèterie**

<b>LE FOUSSERET (Tarif au passage)</b>	<b>RIEUMES (Tarif au kg)</b>
Encombrants / Tout-venant : 10 € Déchets verts : 20 € Gravats : 10 €  DMS : 3 € par litre ou par kg (avec un minimum d'1 l ou d'1 kg)	Encombrants / Tout-venant : 0,09 € Végétaux : 0,021 € Gravats : 0,005 € Bois : 0,038 € Pelouse : 0,017 € DMS : Peintures, filtres, solvants : 0,60 € Produits phyto : 1,80 € Acides, chlorates, nitrates : 0,80 € Lampes et néons : 1,90 € Aérosols : 2,00 €

L'accueil est assuré par les gardiens qui orientent les usagers et contrôlent la conformité des dépôts. La déchèterie est un service complémentaire à la collecte des ordures ménagères et assimilés (OMR, Emballages Recyclables, Papiers et Verre). Les usagers peuvent y déposer tous les déchets volumineux, encombrants ou dangereux qui ne peuvent, et ne doivent pas, être jetés avec les ordures ménagères. Les flux de déchets acceptés sont les suivants :

**Tableau 7 : Déchets occasionnels acceptés sur les déchèteries de la CC Cœur de Garonne**

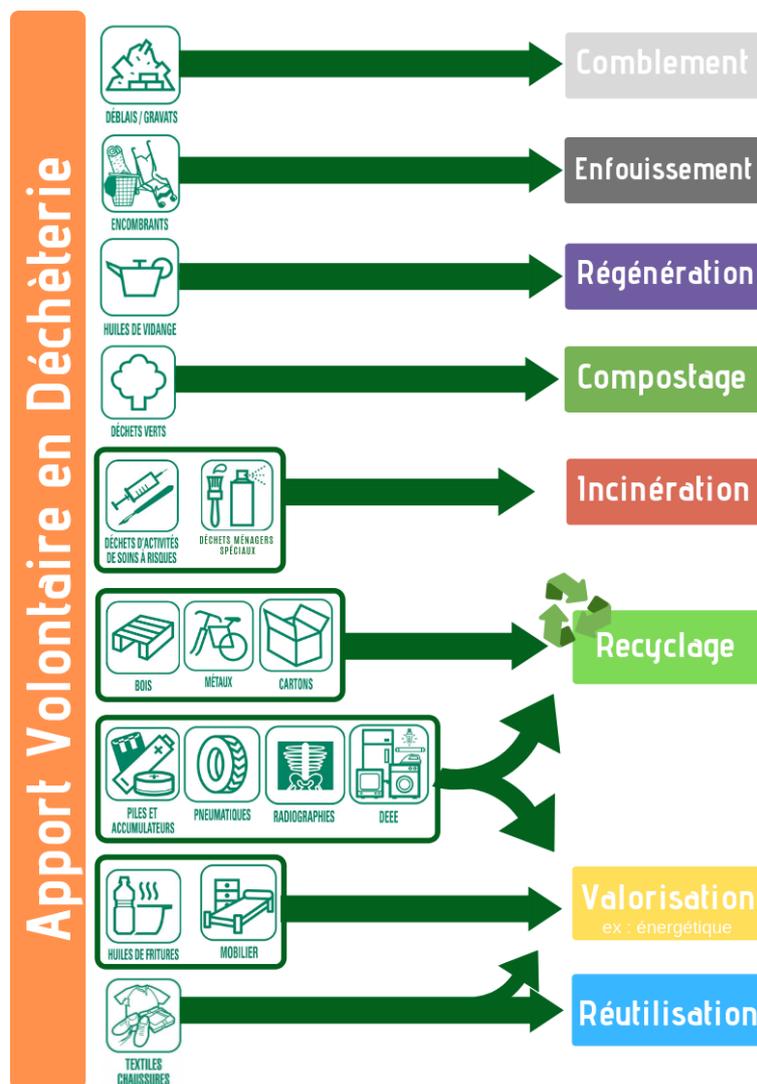
Tout-venant	Ferrailles	Bois	Branchages
Pelouses	Gravats	Cartons	Gros électroménager
Petit électroménager	Ecrans	Déchets Ménagers Spéciaux	Lampes et Néons
Huile de vidange	Huile alimentaire usagée	Piles et batteries	Papiers Graphiques
Emballages Ménagers Recyclables	Verre d'emballage	Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (patients en auto-traitement)	Pneus de véhicules légers (propres)
Textiles et Chaussures usagés	Radiographies médicales	Mobilier usagé	

Les jours et horaires d'ouverture depuis le 20 avril 2020 sont compilés dans le **Tableau 8** qui suit :

**Tableau 8 : Jours et horaires d'ouvertures des déchèteries de la CC Cœur de Garonne**

RIEUMES	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM
Particuliers	FERMÉ		9h00-12h00	14h00-17h00								
Professionnels			9h00-12h00	14h00-17h00	9h00-12h00	14h00-17h00	9h00-12h00	14h00-17h00	9h00-12h00	14h00-17h00		
LE FOUSSERET	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM
Particuliers et Professionnels	FERMÉ		9h00-12h00	14h00-17h00								
MONDAVEZAN	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM
Particuliers	FERMÉ		9h00-12h00	14h00-17h00								

Les flux de déchets collectés en déchèterie suivent également une filière de traitement/valorisation spécifique à leur nature (cf. **Figure 12**).



**Figure 12 : Filières de traitement et valorisation des différents flux de déchèterie**

## 2.6 SYNTHÈSE

Les différents flux de déchets pris en charge sont listés dans le **Tableau 9**. Le mode de collecte, la compétence ainsi que l'organisation et l'exutoire de chaque flux y est également précisé.

Tableau 9 : Synthèse des informations concernant la collecte et le traitement en fonction des flux

	COLLECTE		TRAITEMENT		
	Mode	Prestataire	Prestataire	Type	Exutoire
OMr	PAP/AV	Régie	SYSTOM des Pyrénées	Enfouissement	ISDND du Pihourc (31)
RSHV - BCMPJ	PAP	Régie	SYSTOM des Pyrénées	Recyclage	Voir détail des flux
RSHV - BCMP	AV	Régie (Zone Nord) SYSTOM des Pyrénées (Zone Sud)	SYSTOM des Pyrénées	Recyclage	Voir détail des flux
RSHV - J	AV	Régie (Zone Nord) SYSTOM des Pyrénées (Zone Sud)	SYSTOM des Pyrénées	Recyclage	Voir détail des flux
Acier	PAP/AV		Comminges Métaux Services	Recyclage	Arcelormittal Olaberria (Espagne)
Aluminium	PAP/AV		Comminges Métaux Services	Recyclage	Acin Costabrava (Espagne)
PCNC	PAP/AV		Véolia Midi-Pyrénées	Recyclage	-
PCC	PAP/AV		Paprec France	Recyclage	-
PET clair	PAP/AV		Paprec France	Recyclage	-
PET foncé	PAP/AV		Paprec France	Recyclage	-
PEHD	PAP/AV		Paprec France	Recyclage	-
Papiers	PAP/AV		Saica Natur	Recyclage	-
Refus de tri			SYSTOM des Pyrénées	Enfouissement	ISDND du Pihourc (31)
Verre	AV	Régie (Zone Nord) SYSTOM des Pyrénées (Zone Sud)	Verrerie Ouvrière d'Albi	Recyclage	Verrerie Ouvrière d'Albi (81)
Déchets vert	PAP/Déchèterie	Régie	SARL Gajan (Déchèterie) Suez Environnement (PAP)	Compostage	SARL Gajan (Déchèterie) Plateforme de Roquefort-sur-Garonne (PAP)
Textiles	AV	Le Relais	Le Relais	Réutilisation / Recyclage	Centre de tri de Marciac (32)
Encombrants	Déchèterie	Régie	SIVOM St Gaudens	Enfouissement	ISDND du Pihourc (31)
Cartons	Déchèterie	Régie	SIVOM St Gaudens	Recyclage	-
Ferrailles	Déchèterie	Régie	Decons / PAFM Recyclage / Bec Récupération	Recyclage	-
Gravats	Déchèterie	Régie	CC. du Volvestre Denjean Granulats	Comblement	ISDI de Carbonne (31)

	COLLECTE		TRAITEMENT		
	Mode	Prestataire	Prestataire	Type	Exutoire
Bois	Déchèterie	Régie	SARL Gajan	Valorisation énergétique / Recyclage	BOA (76)
Electroménagers (DEEE)	Déchèterie	Régie	Ecosystèmes	Réparation / Recyclage	Envie 2E (31)
Déchets Dangereux (DDS)	Déchèterie	Régie	EcoDDS <i>Foval (hors périmètre EcoDDS)</i>	Incinération spéciale	SIAP (33)
Mobilier usagé (DEA)	Déchèterie	Régie	Ecomobilier	Recyclage / Valorisation	-
Piles et accumulateurs	Déchèterie	Régie	Corépile	Recyclage / Valorisation	-
Lampes et tubes	Déchèterie	Régie	Recylum	Recyclage / Valorisation	Artemise (10)
DASRI	Déchèterie	Régie	DASTRI	Incinération spéciale	SETMI (31)
Huiles minérales	Déchèterie	Régie	Chimirec	Régénération	-
Huiles alimentaires usagées	Déchèterie	Régie	Oléo Recycling	Valorisation énergétique	Oléo Recycling (31)
Batteries	Déchèterie	Régie	Decons / PAFM Recyclage / Broc Récupération	Recyclage / Valorisation	-
Radiographies médicales	Déchèterie	Régie	Remondis	Recyclage	-
Pneus de véhicules légers	Déchèterie (Rieumes)	Régie	Aliapur Drohé ( <i>non conformités</i> )	Recyclage / Valorisation énergétique	-

Régie / Délégation / Prestation ou Partenariat

## CHAPITRE 3 : LA PREVENTION DES DECHETS

La prévention des déchets relève d'une volonté politique forte de la CC Cœur de Garonne. Engagée dans un programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CC Cœur de Garonne s'est lancée, dès 2018, dans l'élaboration de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Outre les exigences écologiques visant à préserver les ressources et réduire les pollutions (LTECV), la prévention des déchets s'avère être un impératif financier compte tenu de l'augmentation des coûts, notamment de traitement, observés ces dernières années.

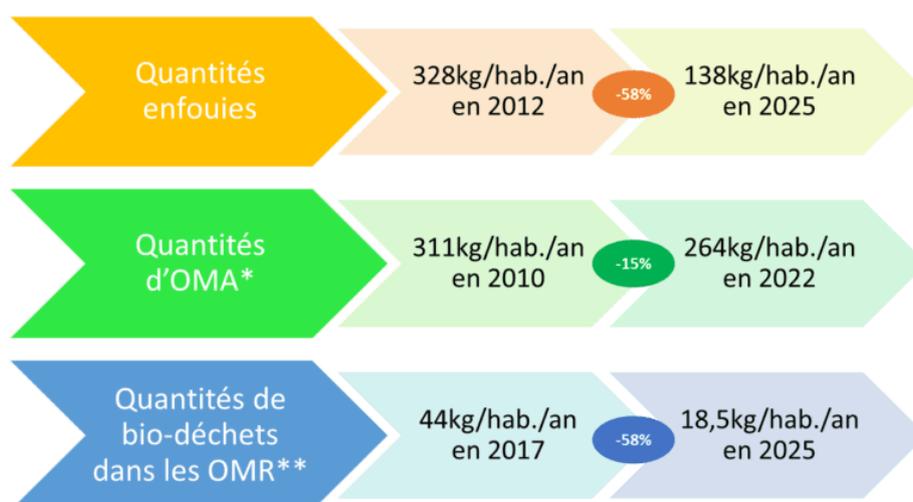
### 3.1 INDICE DE REDUCTION DES DECHETS PAR RAPPORT A 2010

Pour évaluer concrètement l'évolution de la production de déchets sur le territoire, il est demandé aux collectivités de présenter, dans le cadre du rapport annuel du SPGD, l'indice de réduction des déchets par rapport à 2010. Cet indice se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Indice de réduction des DMA} = (\text{Tonnage}_{2020} \times 100) / \text{Tonnage}_{2010}$$

Avant de présenter et d'interpréter les résultats, il convient de rappeler quelques particularités spécifiques à la CC Cœur de Garonne.

- ✓ Dans son projet ZDZG, la CC Cœur de Garonne s'était fixé trois objectifs prioritaires sur la réduction des quantités destinées à l'enfouissement, les quantités d'OMA et les quantités de biodéchets dans les OMR à l'horizon 2022 et 2025 (**Figure 13**) :



**Figure 13 : Objectifs ZDZG de la CC Cœur de Garonne**

- ✓ Concernant l'année de référence pour le calcul de l'indice de réduction des déchets, si les données de tonnages des OMA sont disponibles et représentatives pour l'année 2010, il en va différemment à propos des DMA puisque la déchèterie de Mondavezan n'a ouvert ses portes qu'en juillet 2011. **L'année 2012** étant la première année pour laquelle la collectivité dispose des données de flux complet pour la déchèterie de Mondavezan, elle constitue **la première année vraiment représentative des données de DMA** et donc **l'année de référence par rapport aux objectifs de réduction au lieu de 2010**.

**Tableau 10 : Années de référence pour les flux d'OMA et de DMA**

	OMA	DMA
Année de référence	2010	2012

- ✓ La CC. Cœur de Garonne a été marquée par une évolution rapide de sa population entre 1999 et 2015 passant de 23 974 à 34 402 habitants, soit une évolution annuelle moyenne de +2%. L'augmentation de la population sur 5 ans (2010 à 2015) est de +5,2%. Cette donnée biaise donc fortement l'observation des seuls tonnages.
- ✓ La CC. Cœur de Garonne est une entité encore « jeune », ayant hérité de l'organisation propre à chacune des ex-collectivités. Le SPGD mobilise donc un effort important pour harmoniser et optimiser le service aux administrés.

**Tableau 11 : Valeur de l'indice 2020, calculé sur la base des tonnages.**

		DMA	OMR	OMA	Déchèterie	DMA (hors gravats)	Enfouissement
2020	Indice	123,03	102,79	100,22	159,82	115,33	99,09
	Tonnages	19899,94	7956,14	10138,49	9761,45	18077,15	10666,73
	Performances à l'habitant	561,91	224,65	286,28	268,30	510,44	301,19
2019	Indice	127,85	99,72	97,71	176,74	117,05	95,62
	Tonnages	20679,52	7718,66	9884,76	10794,76	18346,58	10293,29
	Performances à l'habitant	585,18	218,42	279,71	305,46	519,16	291,27

On note pour 2020 :

- ✓ Une baisse des tonnages de DMA, donc une baisse de l'indice par rapport à 2019.
- ✓ Une augmentation des OMA, expliquée par la crise sanitaire, en raison d'un transfert des tonnages des déchèteries sur les OMR lié à la fermeture des déchèteries pendant le premier confinement de 2020.

Afin d'identifier les pistes potentielles sur le territoire, une caractérisation des ordures ménagères a été réalisée en 2017.

Les résultats montrent que notre poubelle domestique comporte une large part de déchets putrescibles (19%), beaucoup d'emballages tous matériaux confondus (29%), des textiles sanitaires (13%), des papiers (10%), des éléments fins difficilement identifiables (13%) et encore énormément de textiles (5%) malgré le réseau de bornes de collecte déployé sur le territoire.



**Figure 14 : Caractérisation des ordures ménagères 2017**

Pour atteindre les objectifs de réduction des déchets et de maîtrise des coûts fixés, Cœur de Garonne s'est engagée et continue à mener plusieurs actions phares : optimisation des collectes, mise en place d'une redevance incitative, développement de nouvelles filières de valorisation, réalisation du programme local de prévention des déchets avec notamment des actions sur le gaspillage alimentaire et une meilleure gestion de proximité des biodéchets et aussi relance de la communication vers les scolaires, les habitants, les professionnels, ....

### 3.2 DESCRIPTION DES ACTIONS D'ECONOMIE CIRCULAIRE ET INDICATEURS ASSOCIES

Dans le cadre de sa démarche ZDZG, la CC Cœur de Garonne s'est engagée sur plusieurs thématiques relevant de la prévention des déchets et de la sensibilisation (communication et sensibilisation, PLPDMA, gestion de proximité des biodéchets, mode de financement et connaissance des coûts...). Les actions menées en 2020 sont synthétisées dans les lignes qui suivent et dans le prolongement de celles initiées en 2019.

### 3.3 PLPDMA

Engagement obligatoire du projet ZDZG, l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets et Assimilés (PLPDMA) a été initié par la CC Cœur de Garonne en mars 2018 et officialisé **par délibération le 29 mai 2018**.

Le PLPDMA est un document réglementaire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité territoriale, ayant la compétence de collecte et/ou de traitement des déchets ménagers et assimilés. Ce document détaille à l'échelle du territoire concerné, les objectifs de prévention des déchets et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il doit également établir le dispositif de suivi et d'amélioration continu du programme. Ce plan sans durée limitée est permanent, modifiable ou révisable. Il doit faire l'objet d'un bilan annuel et être réévalué au moins tous les six ans.

L'année 2019 a permis la finalisation du PLPDMA, ainsi que sa **consultation publique (délibération du 02/10/2019)** et son **approbation finale par délibération le 17 décembre 2019**.

Du diagnostic initial, découle un programme d'actions, élaboré en 2019, décliné selon huit axes de travail précisés dans le **Tableau 12** :

**Tableau 12 : Axes de travail du PLPDMA**

AXES	THEMATIQUES
AXE A	Eco-exemplarité des collectivités
AXE B	Gestion de proximité des biodéchets
AXE C	Lutte contre le gaspillage alimentaire (GA)
AXE D	Consommation responsable
AXE E	Prolongement de la durée d'usage
AXE F	Utilisation des instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets
AXE G	Participation aux actions emblématiques locales, nationales et européennes
AXE H	Développement d'outils de communication et de sensibilisation dédiés au PLPDMA

### 3.4 GESTION DE PROXIMITE DES DECHETS VERTS

Un travail de réflexion autour du flux des déchets verts a été initié en mars 2019 par la CC Cœur de Garonne à travers la tenue de tables rondes rassemblant élus, techniciens et associations du territoire pour partager les constats relatifs à la collecte et au traitement des déchets verts sur le territoire (tonnages en augmentation constante, coûts de traitement associé, problème de saturation de l'exutoire...) et pour entamer une réflexion sur les actions à mener. Une deuxième journée dédiée à des témoignages autour des pratiques et des solutions qui existent pour réduire et réutiliser les déchets verts *in situ* (broyage, paillage, essences locales...) a été organisée mettant en évidence un fort intérêt de la part des élus locaux pour la mise en place d'un service de broyage.

La collectivité s'est donc lancée dans la mise en place d'un service de broyage et, en décembre 2019, a répondu à un appel à projet « *Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie* » de l'ADEME et la région Occitanie afin d'obtenir des aides pour l'achat du matériel requis.

Les objectifs visés sont les suivants :

- ✓ Limiter les apports de déchets verts en déchèterie
- ✓ Apporter une solution à la population éloignée de la déchèterie
- ✓ Eviter le brûlage des déchets verts, fréquent en cas d'éloignement par rapport au lieu de dépôt
- ✓ Désengorger les déchèteries surchargées sur les périodes propices à la production de déchets verts (printemps, une partie de l'été et automne)
- ✓ Améliorer la pratique du compostage
- ✓ Changer le comportement des habitants vis-à-vis des déchets verts
- ✓ Ce service devrait comprendre trois propositions de prestation qui pourront être mises en place progressivement :
  - Une prestation de broyage des déchets verts communaux (destinée aux communes) ;
  - Une prestation de broyage sur placette à destination des particuliers (en collaboration avec les communes) ;
  - Une prestation de broyage chez l'habitant.

Le lancement de ce service de broyage des déchets verts a été retardé en raison de la crise sanitaire de début 2020. Ce service sera mis en œuvre à compter de 2021 pour les communes dans un premier temps. L'extension aux habitants se faisant plutôt fin 2021.

### 3.5 REDEVANCE SPECIALE POUR LES GROS PRODUCTEURS NON MENAGERS

La Redevance Spéciale (RS) est destinée à couvrir les charges supportées par la collectivité pour la gestion (collecte et traitement) des déchets des producteurs non ménagers (professionnels, administration...) qui sont collectées dans le cadre du SPGD. La redevance spéciale est instaurée sur l'ensemble du territoire de la CC Cœur de Garonne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Une convention est établie entre la CC Cœur de Garonne et les producteurs hors ménages lors de la dotation en bacs pucés. La facturation de la RS est effective au-delà du seuil de 36 400 litres par an.

Le volume est calculé en fonction du volume de bacs présenté à la collecte et comptabilisé automatiquement à la levée, par le dispositif de comptage installé sur les camions BOM.

Le tarif appliqué est celui supporté par la collectivité, soit 30€/m<sup>3</sup>.

La période de facturation établie initialement pour la RS était du 01/01 au 31/12 de l'année N. Cependant, pour des raisons de comptabilité interne, cette période a dû être modifiée. Elle s'établit depuis 2020, du 1<sup>er</sup> juillet de l'année N<sub>-1</sub> au 30 juin de l'année N.

En 2020, le volume total facturé est de 68,27 m<sup>3</sup> et le montant perçu s'élève à 91 535,50 €.

### 3.6 TARIFICATION INCITATIVE

Dans les engagements du projet ZDZG figurait une étude de faisabilité de la mise en œuvre d'une tarification incitative. Cette étude a été initiée en 2018 simultanément à l'étude d'optimisation des tournées de collecte. L'objectif de cette étude pour le volet TI était de répondre aux points suivants :

- ✓ Le territoire se prête-t-il à la mise en place d'une TI ?
- ✓ Quel mode de financement serait le plus judicieux ? REOMi ou TEOMi ?
- ✓ Quels coûts/gains pour la collectivité et quelles conséquences pour l'utilisateur ?

L'étude réalisée sur une période de 7 mois, a abouti à la proposition de plusieurs scénarii et leurs implications respectives permettant aux élus d'appréhender les enjeux et les perspectives de la mise en œuvre d'une tarification incitative et d'éclairer leur choix.

L'étude a confirmé l'intérêt de la mise en œuvre d'une tarification incitative au vu du diagnostic initial du territoire et des leviers potentiels de réduction des déchets, avec cependant, une évolution plus impactante dans le cas d'une redevance incitative (RI) comme mode de financement. **Ce choix a été validé en conseil communautaire le 22 janvier 2019.**

La CC Cœur de Garonne s'était fixée pour objectif, en 2019, de construire son projet de mise en œuvre de la TI avec un planning prévisionnel afin de **candidater à l'appel à projet pour la mise en œuvre d'une tarification incitative de l'ADEME Occitanie** (mars 2019). Cette candidature a reçu une réponse positive en juillet 2019.



L'arrivée début 2020 d'une chargée de mission pour la mise en œuvre de la tarification incitative (contrat d'une durée de 3 ans) a permis de démarrer le projet : rendez-vous avec les maires et élus du territoire, préparation du rétroplanning, choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, première communication, ....

### 3.7 CONNAISSANCE DES COÛTS

Dans le cadre du programme ZDZG, la CC Cœur de Garonne s'est engagée dans une démarche de connaissance des coûts selon la méthode Comptacout de l'ADEME. Cette méthode garantit une connaissance détaillée des coûts selon les flux et les étapes techniques (matrice des coûts), ce qui en fait un excellent outil pour la gestion du service.

Les matrices 2017 à 2019 ont été réalisées. La matrice pour l'année 2020 sera réalisée début 2021.

### 3.8 ACTIONS DE PREVENTION MISES EN PLACE

#### 3.8.1 Autocollant Stop-Pub

Tout au long de l'année, le service propose des autocollants stop-pub : lors des différentes manifestations, sur les déchèteries et aux accueils des bureaux Cœur de Garonne, ainsi qu'en mairies (**Figure 15**). Un autocollant stop-pub sur sa boîte aux lettres, c'est 40 kg de déchets d'imprimés publicitaires non sollicités évités et de nombreuses ressources préservées !



**Figure 15 : Autocollant stop pub**

#### 3.8.2 Promotion du compostage individuel :

L'étude de caractérisation ayant révélé une part importante de fermentescibles dans les ordures ménagères résiduelles, la C.C. Cœur de Garonne a souhaité poursuivre la campagne de promotion du compostage auprès des ménages engagée par les anciennes collectivités en proposant des composteurs individuels à tarif préférentiel (15 €) mis à disposition sur les trois déchèteries.

Ce sont ainsi **118 composteurs** qui ont été distribués aux usagers sur l'ensemble du territoire en 2020 (pour rappel en 2018/2019 : 180 composteurs vendus).

## CHAPITRE 4 : LA COLLECTE DES DECHETS : BILAN

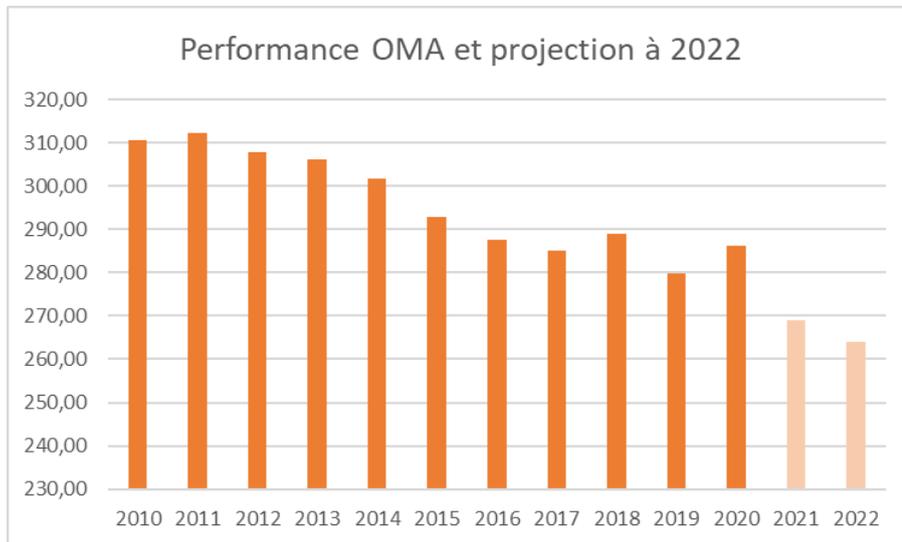
Un rappel des tonnages et des performances est présenté ci-dessous

**Tableau 13 : Tonnages et performances à l'habitant selon les flux de déchets (année de référence, 2018 et 2019)**

Flux	2010 ou 2012		2019		2020	
	Tonnages	Kg/hab.	Tonnages	Kg/hab.	Tonnages	Kg/hab.
OMR	7 740,13	248,46	7 718,66	218,42	7 956,14	224,65
Tri en mélange (BCMPJ)	954,55	30,64	1 020,00	28,86	953,99	26,94
Emballages (BCMP)	31,32	1,01	63,70	1,80	63,14	1,78
Papiers (J)	54,28	1,74	93,08	2,63	90,64	2,56
Verre	894,92	28,73	989,32	28,00	1 074,58	30,34
Refus de tri (RdT)	169,20	5,43	170,05	4,81	236,51	6,68
Déchets Verts en PAP	0,00	0,00	705,79	19,97	259,70	7,33
Tout-venant	2 528,61	76,96	2 404,58	68,04	2 474,08	69,86
Cartons	59,48	1,81	260,63	7,38	241,54	6,82
Ferrailles	284,82	8,67	420,27	11,89	434,85	12,28
D3E	268,08	8,16	369,08	10,44	367,62	10,38
Déchets verts	1 591,27	48,43	2 597,96	73,52	2 490,33	70,32
Bois	778,40	23,69	986,14	27,91	968,51	27,35
Gravats	500,00	15,22	2 332,95	66,02	1 822,79	51,47
Mobilier - DEA	0,00	0,00	499,48	14,13	519,40	14,67
DMS (Eco-DDS)	0,00	0,00	26,791	0,76	26,46	0,74
DMS (hors Eco-DDS)	48,44	1,47	25,878	0,73	22,46	0,63
Piles/Accumulateurs	1,90	0,06	2,67	0,08	1,63	0,05
Lampes et tubes	0,11	0,00	1,15	0,03	1,32	0,04
DASRI	0,34	0,01	0,37	0,01	0,51	0,01
Huiles minérales	8,77	0,27	23,50	0,66	22,59	0,64
Huile Alimentaire Usagée	0,86	0,03	1,29	0,04	1,16	0,03
Pneus	1,91	0,06	8,42	0,24	6,83	0,19
Textiles (TLC)	34,71	1,06	123,75	3,50	95,42	2,69
Radiographies médicales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Batteries	0,00	0,00	4,07	0,12	4,26	0,12
Autres Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total OMA</b>	<b>10116,01</b>	<b>310,58</b>	<b>9 884,76</b>	<b>279,71</b>	<b>10 138,49</b>	<b>286,28</b>
<b>Total Déchèterie</b>	<b>6 107,69</b>	<b>185,89</b>	<b>10794,76</b>	<b>305,46</b>	<b>9 761,45</b>	<b>268,30</b>
<b>Total DMA</b>	<b>16174,70</b>	<b>492,29</b>	<b>20679,52</b>	<b>585,18</b>	<b>19 899,94</b>	<b>561,91</b>
<b>Total DMA Hors Gravats</b>	<b>15674,70</b>	<b>477,07</b>	<b>18346,58</b>	<b>519,16</b>	<b>18 077,15</b>	<b>510,44</b>
<b>Total Enfouissement</b>	<b>10764,95</b>	<b>327,64</b>	<b>10293,29</b>	<b>291,27</b>	<b>10 666,73</b>	<b>301,19</b>
<b>Total Recyclage</b>	<b>2 223,97</b>	<b>67,69</b>	<b>2 676,95</b>	<b>75,75</b>	<b>2 622,23</b>	<b>74,04</b>
<b>Total Valorisations</b>	<b>5 063,29</b>	<b>154,11</b>	<b>8 162,41</b>	<b>230,97</b>	<b>7 359,36</b>	<b>207,80</b>

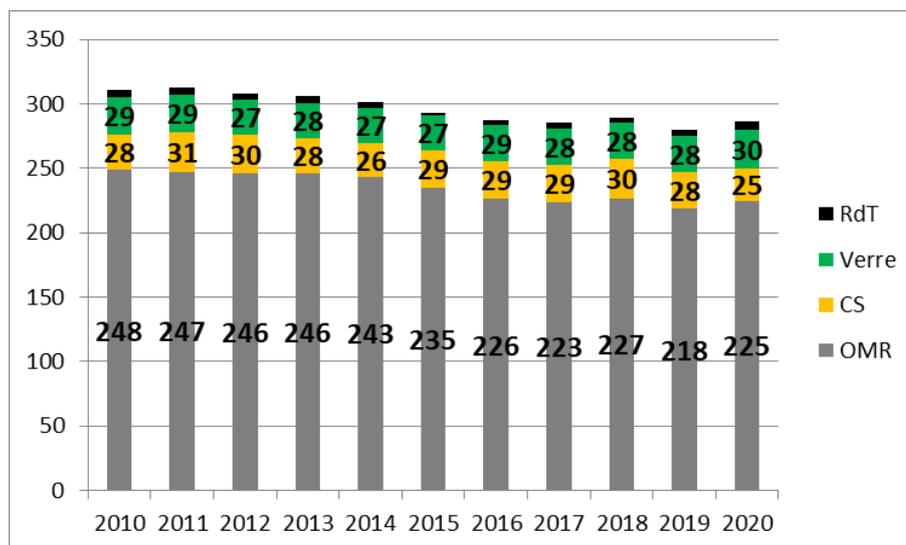
En 2020, **19 900 tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA)** ont été collectés par la CC Cœur de Garonne, dont **10 138 tonnes d'Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)**, soit respectivement **562 et 286 kg/hab./an.**

Malgré une légère hausse, le résultat de performance concernant les OMA reste compatible avec l'objectif 2022 (fixé à 264 kg/hab./an).



**Figure 16 : Courbe d'évolution des OMA en performance à l'habitant (kg/hab./an) et projection à 2022**

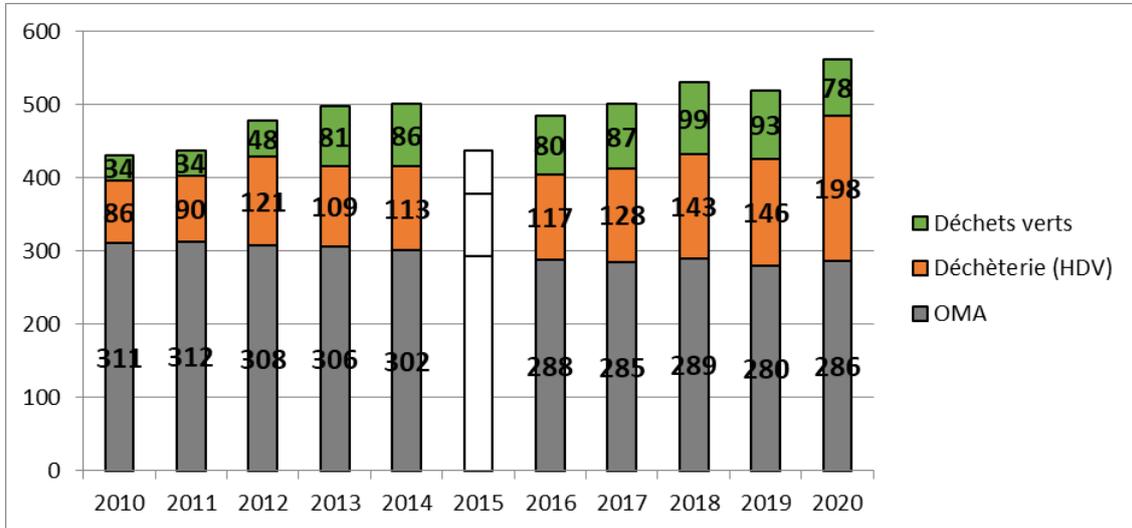
Excepté sur l'année 2020, dont les tonnages ont été fortement impactés par la crise sanitaire, le détail des flux (**Figure 17**), montre que ce sont bien les performances d'OMR qui ont sensiblement réduit depuis 2010 (-30 kg/hab./an) tandis que les performances des autres flux (recyclables) restent relativement stables mais faibles. Les résultats de la caractérisation réalisée en 2017 révélant une présence importante de verre et d'emballages dans les OMR, il subsiste donc encore un réel potentiel d'augmentation des performances de collecte sélective au détriment des OMR.



**Figure 17 : Détail des flux d'OMA en performance à l'habitant (kg/hab./an) depuis 2010**

Bien que les quantités de DMA aient diminuées entre 2019 et 2020 (soit -23,3 kg/hab./an), **les quantités enfouies représentent encore 301 kg/hab./an.**

Dans le détail (**Figure 18**), on constate une légère augmentation des OMR (+6,2 kg/hab./an) en raison de la crise sanitaire (uniquement collecte des OMR pendant le 1<sup>er</sup> confinement).



**Figure 18 : Détail des flux de DMA (OMA, Déchèterie hors Déchets Verts [HDV] et Déchets Verts) en performance à l'habitant (kg/hab./an) depuis 2010**

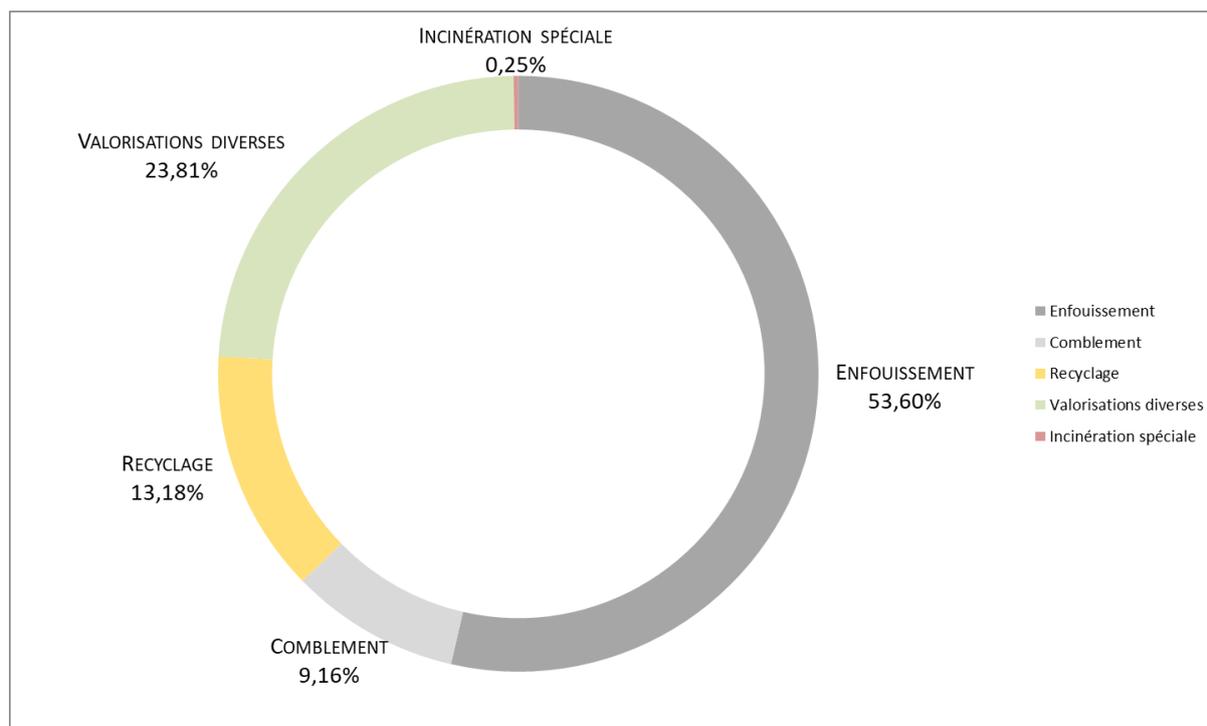
## CHAPITRE 5 : LE TRAITEMENT DES DECHETS : BILAN

En ce qui concerne le recyclage et les modes de valorisation des déchets, le **Tableau 14** présente la part des différents modes de traitement (représentée graphiquement en **Figure 19**).

**Tableau 14 : Parts des différents modes de traitements (en tonnages)**

	2019	2020
<b>Enfouissement</b> (OMR, RdT, Tout-venant)	10 293,29	10 666,73
<b>Comblement</b> (gravats)	2 332,95	1 822,79
<b>Recyclage</b> (Recyclables Ferraille, cartons)	2 676,95	2 622,23
<b>Autres valorisations</b> (D3E, DEA, TLC...)	5 323,29	4 738,76
<b>Incinération Spéciale</b> (DMS, DASRI...)	53,04	49,43
<b>TOTAL</b>	<b>20 679,52</b>	<b>19 899,94</b>

La part des déchets enfouis représente encore 53,60% en 2020, celle du recyclage 13,18%. La part des autres valorisations, qui concerne les déchets collectés dont la collecte est assurée par les éco-organismes en charge des filières de traitement (Electroménager, Mobilier, Déchets diffus spécifiques, Lampes...) représente 23,81%.



**Figure 19 : Représentation visuelle des parts (en % des tonnages) des modes de traitement en 2012 et 2019**

# CHAPITRE 6 : LA COMMUNICATION

Le service et son équipe d'animation a réalisé en 2020 un panel d'actions visant à informer et sensibiliser les différents publics.

## 6.1 COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

### 6.1.1 Site Internet

Différentes pages abordent la gestion des déchets sur le site internet de la communauté de commune. Ces pages regroupent des informations pratiques (calendriers de collectes, déchets acceptés en déchèteries, ...), mais aussi des chiffres et conseils pour bien gérer ses déchets.



Figure 20 : Exemples de pages consultables sur le site internet de Cœur de Garonne

Ces pages sont régulièrement consultées par les habitants du territoire et usagers du service. Les 2 pages les plus consultées en 2020 sont celles sur la collecte et les déchèteries.

Les 10 pages les plus visitées en 2020

Page	Pages vues	% Pages vues
1. /	40195	17,81 %
2. /environnement/collecte/	17029	7,55 %
3. /environnement/decheteries/	12128	5,37 %
4. /recrutement/	9516	4,22 %
5. /information-coronavirus-suite/	5657	2,51 %
6. /espace-reserve-aux-agents/	4506	2,00 %
7. /contact/	4195	1,86 %
8. /environnement/demande-de-bac/	3854	1,71 %
9. /reouverture-des-decheteries/ (actualité du vendredi 17 avril - 1049 vues le jour même)	3701	1,64 %
10. /intercommunalite/communes/	3638	1,61 %

Figure 21 : statistiques site internet

## 6.1.2 Actualités

34 actualités en lien avec les déchets ont été publiées en 2020 via le site internet de la communauté de communes. Beaucoup en lien avec l'organisation du service de gestion des déchets (collecte et déchèteries) pendant le confinement, mais aussi pour informer sur les modifications de collecte, les jours fériés, les manifestations diverses, ...

La plupart de ces actualités, mais aussi différents mails d'organisation du service sont envoyés régulièrement aux communes du territoire (jours fériés, modification des tournées, organisation pendant le confinement, ....).

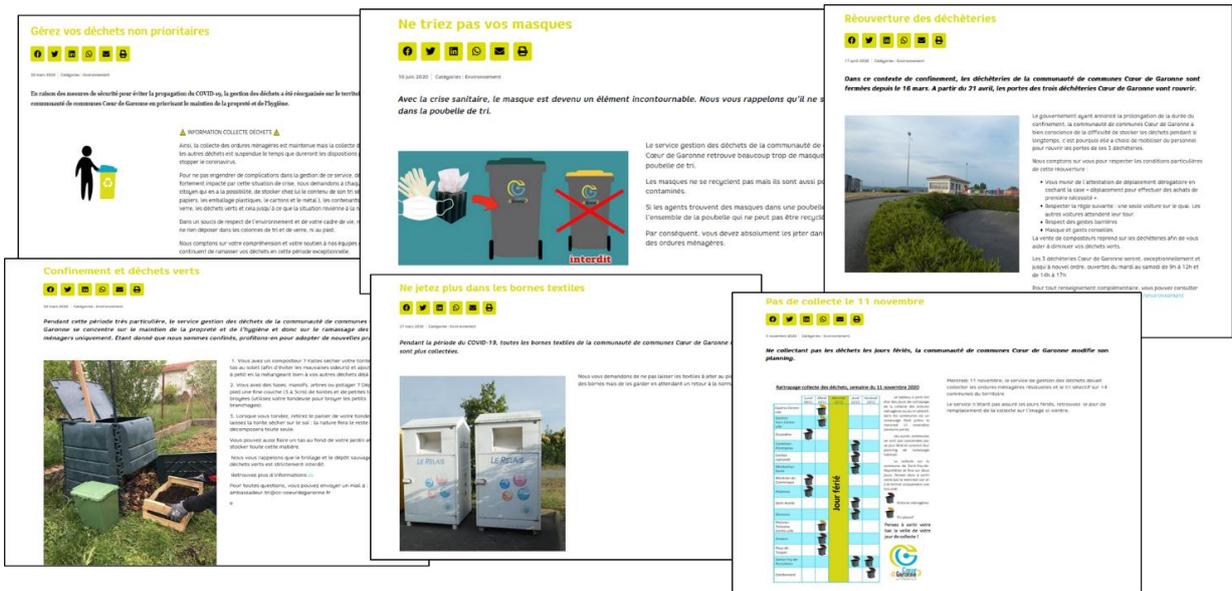


Figure 22 : Exemples d'actualités lors du confinement et pour l'organisation des jours fériés



Figure 23 : Exemples d'actualités pour les manifestations et l'organisation du service

### 6.1.3 Journal intercommunal

Tous les ans la communauté de commune édite un journal d'information pour l'ensemble des habitants du territoire. En 2020 trois numéros sont parus. Dans chacun des numéros le service gestion des déchets communique sur des sujets en lien avec la gestion des déchets.

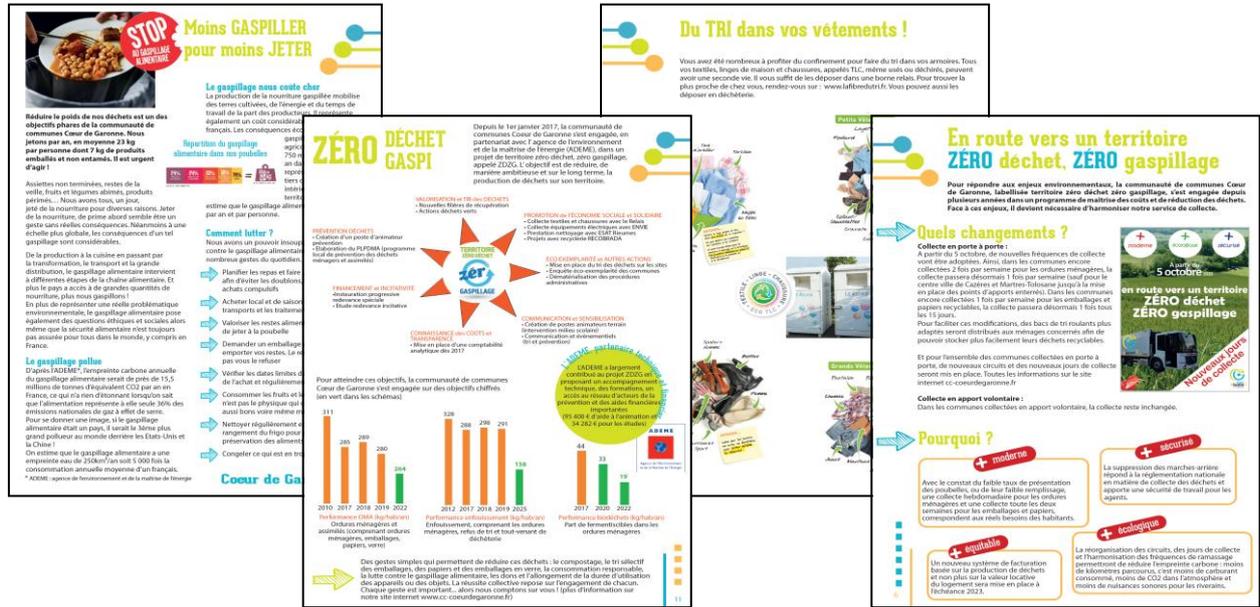


Figure 24 : Pages publiées en 2020 sur le journal de Cœur de Garonne

Les sujets abordés étaient les suivants :

- Janvier 2020 : Gaspillage alimentaire (4 pages)
- Juin 2020 : bilan Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage, tri et recyclage des textiles (3 pages)
- Septembre 2020 : Nouvelle organisation des tournées de collecte (2 pages)

## 6.2 COMMUNICATION VERS LES SCOLAIRES ET LES PUBLICS RELAIS

### 6.2.1 Animations scolaires

Différentes animations autour de la prévention, du tri et du recyclage sont proposées aux écoles et Alae du territoire. Cependant, en raison de l'épidémie de coronavirus, seulement 10 animations ont pu être maintenues avant le 1<sup>er</sup> confinement de mars (soit environ 250 enfants).

De plus, toutes celles prévues entre septembre et décembre ont dû être reportées en 2021, les ambassadrices ayant été mobilisées sur la sensibilisation des habitants lors des distributions de bacs pour les changements de tournées de collecte.



**Figure 25 : Livret des animations envoyé à toutes les écoles du territoire tous les ans**

### 6.2.2 Formation professionnels

Une formation professionnelle a été assurée par une ambassadrice du tri avec les employés de l'EHPAD de Martres-Tolosane. Celle-ci avait pour objectif d'améliorer la gestion des déchets au sein du site. En effet, il y avait encore beaucoup d'erreur dans la poubelle de tri sélectif, ainsi que celle réservée aux cartons bruns. Nous avons aussi pu aborder le compostage et répondre aux questions sur ce sujet.

## 6.2.3 Suivi Camping

Durant l'été, au mois d'août, une ambassadrice du tri s'est rendue sur les 5 campings du territoire afin d'assurer un suivi sur la gestion de leurs déchets. Cela permet d'entretenir des échanges réguliers avec ces professionnels qui n'ont pas toujours la main sur la conformité des déchets jetés.

CAMPING-3-CG		CAMPING-3-CG	
<b>Camping</b> Le-moulin	<b>Nombres-de-places</b> 106-places 35 chalets en locatif 71 emplacements nus	<b>Camping</b> Le-casties 31430-Casties-Labrande	<b>Nombres-de-places</b> 31-places+16-locatifs(mobil-home) Et-7-studios-en-service(6-studios-HS) Type-d'accueil Mobil-homes-/tentes-/caravane-à l'année...
<b>Coordonnées</b>	Camping-Le-Moulin Mer-SLADEN-Hugo 31220-Martres-Tolosane 0561988640	<b>Coordonnées</b>	Mer-et-Mme-Belissance Gestionnaire-depuis-avril-2019
<b>Triez-ses-déchets-en-vacances</b> 1-point-tri-en-dehors-du-camping-dans-un-espace-clos Espace-propre-et-bien-entretenu		<b>Triez-ses-déchets-en-vacances</b> 1-point-poubelle-au-CASTIES	
<p><b>Les-OMr</b>: 3-conteneurs-en-service+2-dans-le-local</p> <p><b>Les-Emballages</b>: 3-conteneurs-jaunes, <b>Une demande de 2 conteneurs supplémentaires car pas assez pour la clientèle estivale...</b></p> <p>Donner 5-étiquettes-pour-afficher-sur-les-couvercles</p> <p><b>Le-Verre</b>: 1-borne-à-verre</p> <p><b>Les-déchets-organiques-et-verts</b> Equipés-d'un-poulailler-de-nombreux-clients-déposent-leurs-déchets-organiques-pour-les-poules</p>		<p><b>Les-OMr</b>: 3x-660L, pas-de-consignes-sur-les-bacs</p> <p><b>Les-Emballages</b>: 7-bacs-jaunes-seul-2-équipées-de-consignes</p> <p><b>Le-Verre</b>: Dépôt-de-bacs-pour-les-verres-afin-que-les-résidents-mettent-leurs-emballages-en-verre. Pendant-l'été, ils-souscrivent-aux-fournisseurs-des-bacs-un-service-d'enlèvement-(montant-1.80-HT-par-bac), car-sinon-très-contrainant-d'amener-au-point-tri-situé-au-village-de-Casties</p> <p><b>Les-Biodéchets-et-les-déchets-verts</b> Pas-de-composteur-sur-le-site, et pas-vraiment-intéressé, propose-aux-clients-de-déposer-à-la-mini-ferme-pour-les-déchets-de-cuisine-et-de-jardin</p>	

Figure 26 : Exemple de fiches identification camping

## 6.3 MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC

### 6.3.1 Journée nettoyage de la nature

Cette manifestation, se déroulant en plein air, a pu être maintenue malgré le contexte sanitaire. Des mesures ont été mise en place afin de protéger chaque individu : port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydro alcoolique, respect des distanciations sociales, port de gants ou utilisation d'une pince pour ramasser les déchets. Malheureusement, nous n'avons pas pu maintenir la remise des trophées sur les 2 déchèteries.



Figure 27 : Affiche édition 2020

**13 communes se sont inscrites pour cette édition 2020, dont 6 pour la première fois. En tout près de 31 m3 ont été ramassés par 181 participants.**

**Une nouveauté cette année : il n'y avait pas 1 trophée... mais 2 !**

Félicitations à Saint-Elix le château qui remporte le prix de la commune ayant ramassé le plus de déchets (environ 8m3), et à celle du Fousseret qui compte le plus de participants (34 habitants dont 13 enfants).



**Figure 28 : Les participants sur la commune de Sana (photo de gauche) et sur Rieumes (photo de droite)**



**Figure 29 : Les déchets collectés par les communes de Castelnau-Picampeau (photo de gauche) et par Sainte-Foy de Peyrolières (photo de droite)**

### 6.3.2 Collecte de jouets « laisse parler ton cœur »

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Ecosystem l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des équipements électriques en France, a organisé la 11ème Édition de « Laisse Parler Ton Cœur » : une collecte solidaire de jouets d'occasion, à laquelle Cœur de Garonne a participé.



Figure 30 : Affiche édition 2020

L'opération « Laisse Parler Ton Cœur » s'est déroulée du **21 au 29 novembre 2020**. Les habitants de Cœur de Garonne ont été invités à se mobiliser en faveur des plus démunis, en venant déposer leurs jouets d'occasion sur nos 3 déchèteries (Rieumes, Le Fousseret et Mondavezan).

Donner une seconde vie à des jouets inutilisés est un acte concret en faveur de l'environnement mais également un acte solidaire. Tous les jouets collectés ont été ensuite confiés à Emmaüs Carbonne, afin de faire d'heureux bénéficiaires à Noël.

Les jouets électriques et électroniques non réemployables ont été directement pris en charge par ecosystem, pour être dépollués et recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

Pour cette collecte de jouets d'occasion, tous les jouets étaient acceptés : électriques et électroniques, en bois, poupées, puzzles, peluches, déguisements pour tous les âges.

Environ 600 kilos de jouets collectés sur nos 3 déchèteries



*Figure 31 : Photo des jouets collectés lors de l'opération*

## 6.4 ACCOMPAGNEMENT DES MODIFICATIONS DU SERVICE

### 6.4.1 Recensement et intégration des colonnes papier et tri sur la cartographie du site internet

En juin, une ambassadrice du tri à fait le tour du territoire afin de recenser et faire l'état des lieux des colonnes aériennes des papiers et du tri.

Ce recensement a permis de relever les données GPS de 73 colonnes afin de les géo localiser, et de créer une carte disponible au public sur le site internet de Cœur de Garonne.

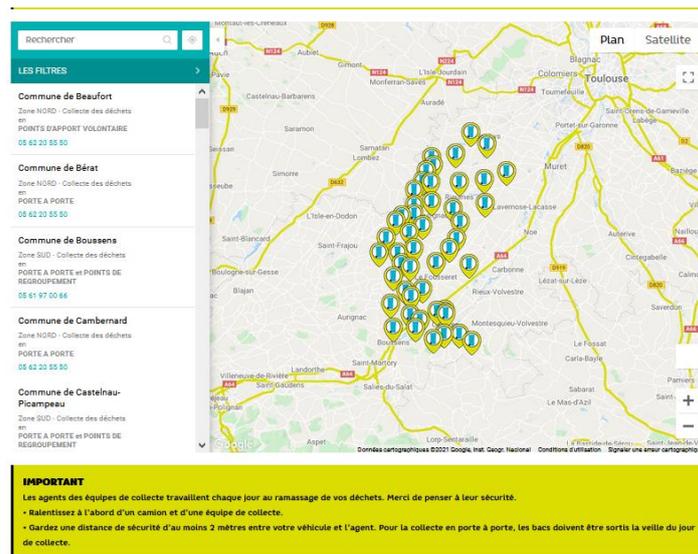


Figure 32 : La carte des points de collecte sur le site internet de Cœur de Garonne

L'état des lieux a permis quant à lui, de vérifier le bon état des colonnes en prenant en compte plusieurs critères :

- La colonne : le type, son volume, sa couleur, son état, sa propreté, l'état de la signalétique,
- L'emplacement : l'aménagement, stationnement, situation géographique, visibilité, lieu recevant du public à proximité,
- La collecte : sécurité, présence d'autres colonnes, pourcentage de remplissage, ...



Figure 33 : Exemple de colonnes sur le territoire de Cœur de Garonne

L'objectif est d'uniformiser les colonnes sur tout le territoire et remplacer progressivement celles qui sont en mauvais état.

#### 6.4.2 Permanences pour la distribution des nouveaux bacs de tri

La communauté de communes Cœur de Garonne, labellisée territoire zéro déchets zéro gaspillage, s'est engagée depuis plusieurs années dans un programme de maîtrise des coûts et de réduction des déchets. Face aux enjeux actuels et suite à la création du territoire de Cœur de Garonne, il apparaissait nécessaire d'harmoniser le service de collecte des déchets.

C'est pour atteindre ces objectifs, que le **05 octobre 2020**, la collecte des déchets ménagers a évolué:

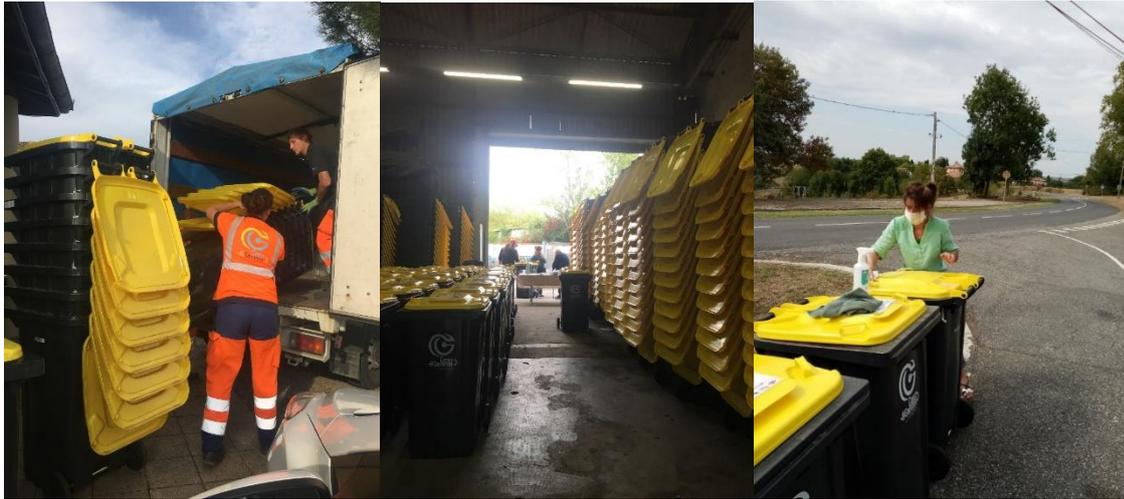
- Pour les communes encore collectées en bacs individuels 2 fois par semaine pour les ordures ménagères, la collecte est passée à 1 fois par semaine.
- Pour les communes encore collectées en bacs individuels 1 fois par semaine pour les emballages et papiers recyclables, la collecte est passée à une fois tous les 15 jours.
- Des bacs roulants jaunes plus grands ont été fournis à tous les ménages concernés afin de pouvoir stocker plus facilement les emballages et les papiers.
- Les jours de collecte ont été modifiés pour les ordures ménagères et pour les emballages et papiers recyclables.
- Les conditions de travail des agents ont été améliorées notamment grâce à la suppression des marches-arrière.

Toutes ces actions visaient à harmoniser le service de collecte en porte à porte sur l'ensemble du territoire tout en maintenant un service adapté aux besoins des habitants de la communauté. Pour les communes collectées en apport volontaire (en bornes semi-enterrées ou aériennes), la collecte est restée inchangée.

**17 communes** ont été concernées par ces modifications. Au vu du grand nombre d'habitants impactés, des permanences ont été assurées sur ces communes afin de permettre aux usagers de venir récupérer leur bac au plus près de chez eux. Les ambassadrices du tri ont pu profiter de ces journées pour évoquer avec eux la gestion de leurs déchets, engager des réflexions/actions et répondre à leurs diverses questions.

Afin d'inciter les habitants à se rendre aux permanences de distribution, des accroches bacs ont été déposés sur les bacs par les équipes de collecte lors des tournées habituelles. Un mailing a été également envoyé aux communes concernées, et des affiches ont été disposés sur le territoire, une actualité sur le site internet et un communiqué de presse sont venus compléter cette communication.





**Figure 36 : Déchargement et préparation des bacs avant distribution**



**Figure 37 : Grande mobilisation sur la commune de Gratens**

### 6.4.3 Distribution permanente d'outils de communication

Le service de gestion distribue régulièrement des documents de communication pour ses usagers : memo-tri, autocollant stop pub, guide du compostage,....

Les communes du territoire disposent d'exemplaires de ces documents dans leurs mairies. Ces outils sont également disponibles dans les 3 déchèteries du territoire. Les permanences de distribution des bacs ont été l'occasion de redonner largement ces documents.

Tous les ans, le service réalise également des calendriers de collectes pour les communes collectées en porte à porte.



Figure 38 : Le memo tri



L'autocollant stop pub



Figure 39 : le guide du compostage



Exemple de Calendrier de collecte

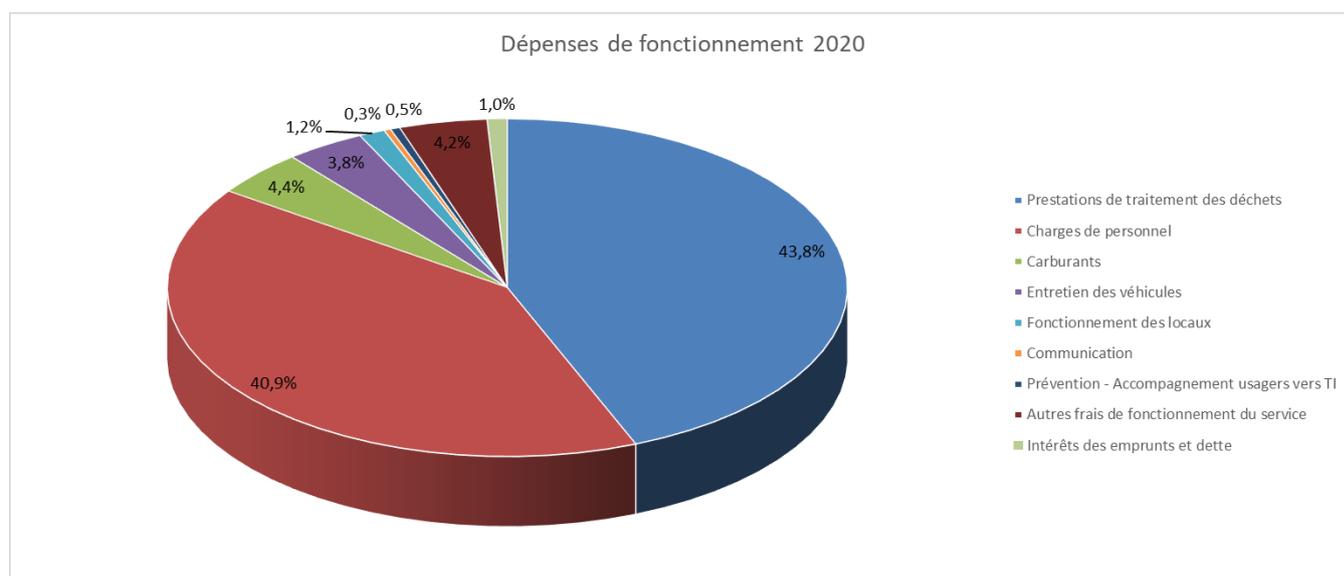
## CHAPITRE 7 : BUDGET, COUT DU SERVICE ET FINANCEMENT

### 7.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du service s'élèvent à 4 888 047,70 € pour l'année 2020 (soit 138 €/habitant), contre 4 768 858,19 € en 2019, soit une augmentation de 2,5%. Les dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissement) sont de 4 609 457,42 € contre 4 490 813,22 € en 2019 (soit +2,6%), les principales dépenses du service correspondant aux prestations de transport et traitement des déchets (43,8%) et les charges de personnels (40,9%).

**Tableau 15 : Dépenses de fonctionnement**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2020	2019
PRESTATIONS DE TRAITEMENT DES DECHETS	2 020 846,92	1 961 229,99 €
<i>Dont TGAP</i>	<i>266 668,35</i>	<i>247 038,96 €</i>
CHARGES DE PERSONNEL	1 883 032,74	1 916 712,68 €
CARBURANTS	202 695,82	204 180,22 €
ENTRETIEN DES VEHICULES	174 065,34	141 274,35 €
FONCTIONNEMENT DES LOCAUX	56 602,21	56 519,21 €
COMMUNICATION	14 758,50	9 456,96 €
PREVENTION – ACCOMPAGNEMENT TI	20 977,20	
AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	192 614,47	151 471,62 €
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	43 864,22	49 968,19 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	278 590,28	278 044,97 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 888 047,70</b>	<b>4 768 858,19 €</b>
<i>Hors Dotation aux amortissements</i>	<i>4 609 457,42</i>	<i>4 490 813,22 €</i>



**Figure 40 : répartition des dépenses de fonctionnement**

Le **Tableau 16** présente les principaux prestataires du service, les sommes versées sur l'année 2020 dans le cadre des prestations effectuées et le type de contrat correspondant liant la collectivité et le prestataire.

**Tableau 16 : principaux prestataires du service**

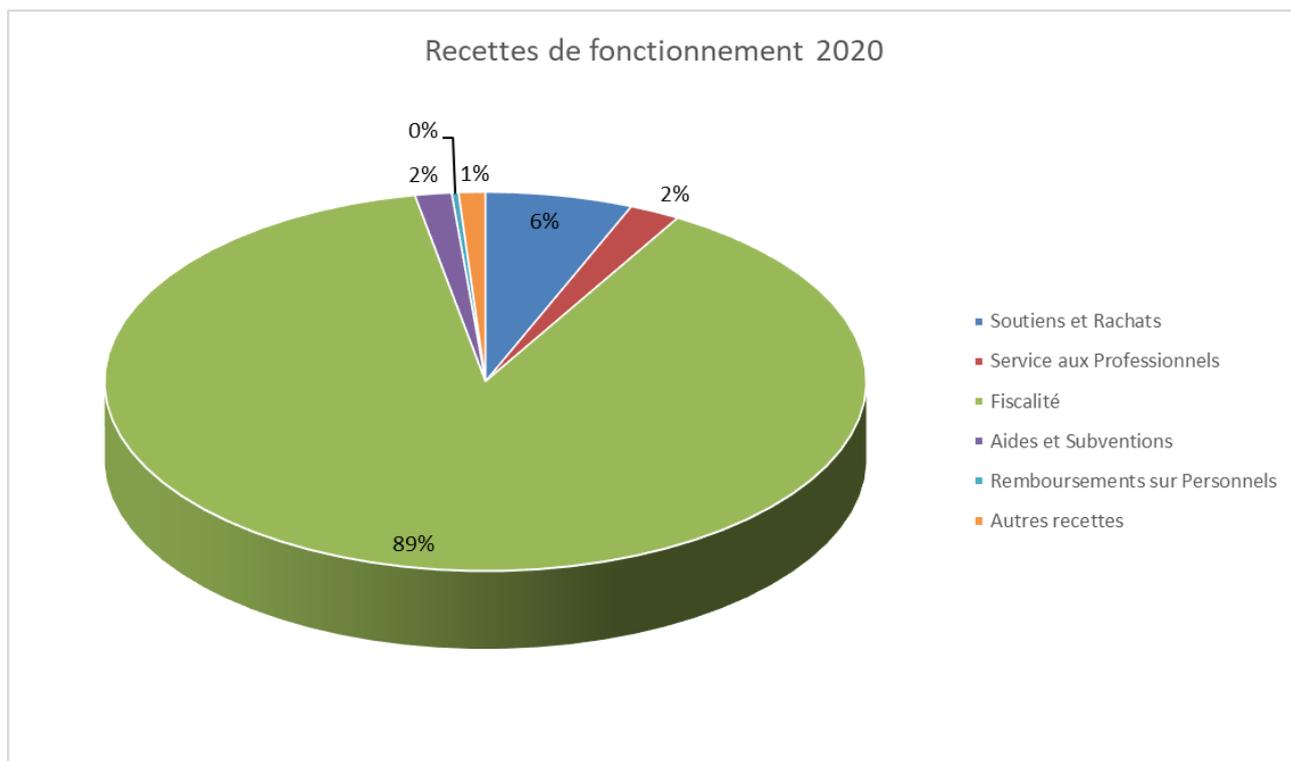
MONTANT DES PRINCIPALES PRESTATIONS	2020	Type de contrat
<b>SYSTEM / SIVOM ST GAUDENS</b> (TRANSPORT/TRAIEMENT OMR+RSHV+CARTONS+TOUT-VENANT)	1 766 439,26 €	Adhésion syndicat
<b>SARL GAJAN</b> (TRANSPORT/TRAIEMENT DECHETS VERT + BOIS)	86 648,26 €	Marché de prestation
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE</b> (TRANSFERT OMR ET BCMPJ + ENFOUISSEMENT GRAVATS)	59 589,80 €	Convention de prestation
<b>EOVAL</b> (TRANSPORT/TRAIEMENT DDS HORS EcoDDS)	28 402,50 €	Marché de prestation

## 7.2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du service totalisent 4 576 843,56 € (soit 129,23 €/habitant), en notant toutefois que l'intégralité des soutiens relatifs à la collecte sélective n'a pas été versé entièrement. La majeure partie des recettes provient de la TEOM (89%).

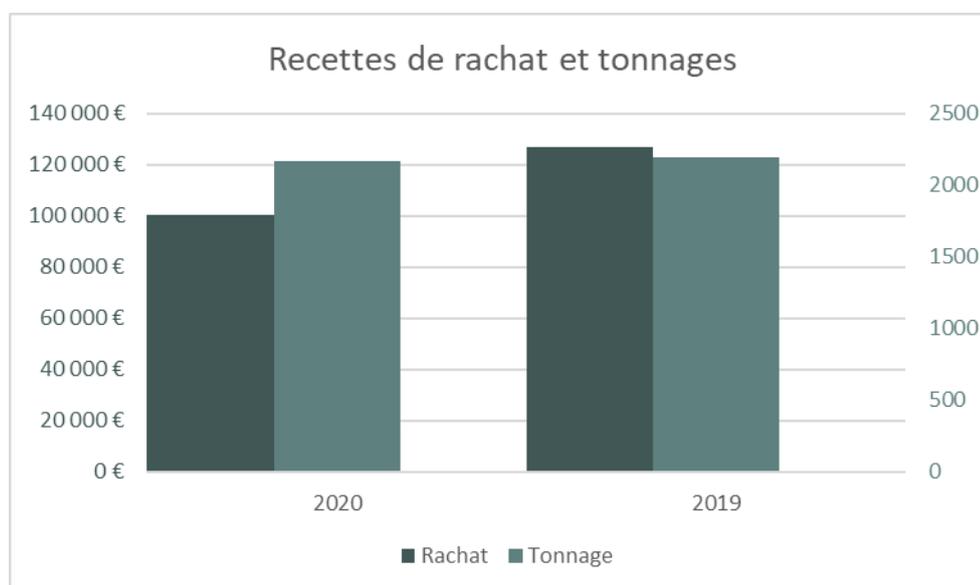
**Tableau 17 : Recettes de fonctionnement**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2020	2019
<b>SOUTIENS ET RACHATS</b> (ECO-ORGANISMES ET REPRENEURS)	286 212,10 €	412 688,74 €
<b>SERVICE AUX PROFESSIONNELS</b> (RS ET FACTURATION DECHETERIE)	99 082,14 €	62 346,92 €
<b>FISCALITE</b> (TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES)	4 055 608,00 €	3 949 846,00 €
<b>AIDES ET SUBVENTIONS</b> (ADEME...)	70 970,88 €	50 429,95 €
<b>REMBOURSEMENTS SUR PERSONNELS</b> (ARRETS MALADIE)	13 269,77 €	89 959,03 €
<b>AUTRES RECETTES</b> (DIVERS)	51 700,67 €	2 627,57 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 576 843,56 €</b>	<b>4 567 898,21 €</b>



**Figure 41 : répartition des recettes de fonctionnement**

Les recettes de rachat de matériaux continuent de chuter compte tenu de l'effondrement des prix de revente et de la légère baisse des tonnages, notamment en raison de la crise sanitaire. Les recettes financières s'élèvent à **100 111 € en 2020** (contre 126 829 € en 2019).



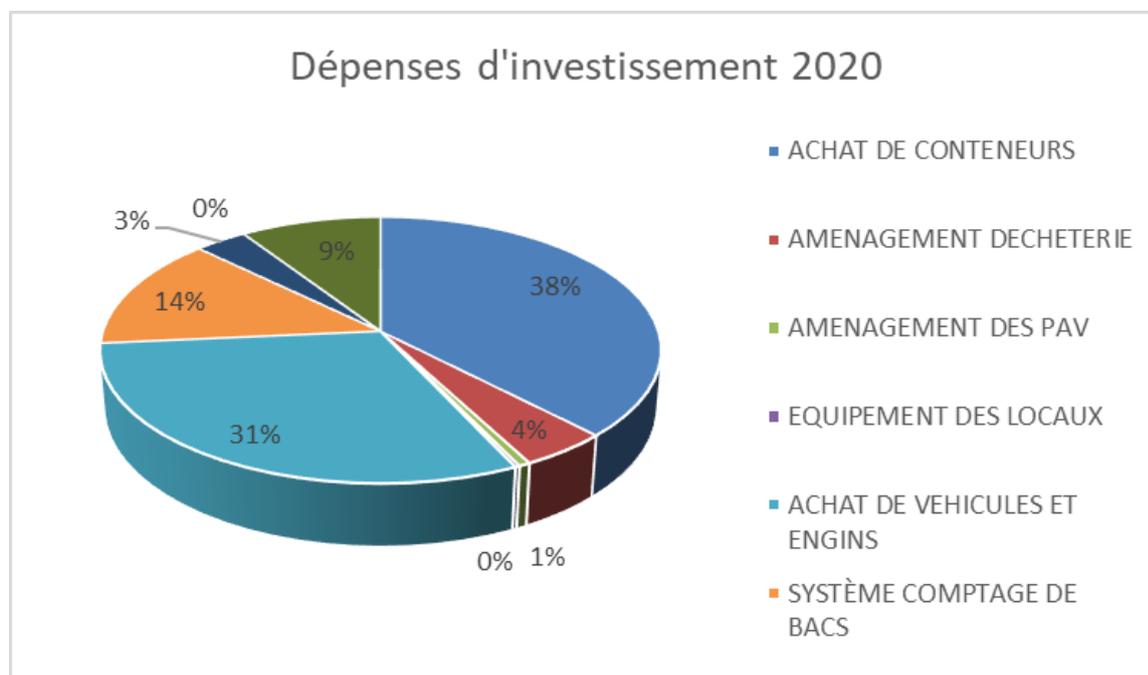
**Figure 42 : évolution recettes de rachat et tonnages**

### 7.3 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2020, le montant des dépenses d'investissement s'élève à 802 851,89 €. L'essentiel des dépenses d'investissement réalisées a permis d'accompagner la modifications des tournées de collecte avec notamment la distribution de bacs de tri plus grands (303 002,64€), l'achat d'une nouvelle benne de collecte (244 920 €), la préparation à la mise en œuvre de la tarification incitative (système de comptage des bacs : 109 890,00 €) et l'achat d'un broyeur de végétaux pour le nouveau service de broyage des déchets verts ( 27 813,84 €).

**Tableau 18 : Dépenses d'investissement**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2020	2019
ACHAT DE CONTENEURS	303 002,64 €	24 567,60 €
AMENAGEMENT DECHETERIE	36 109,00 €	51 880,07 €
AMENAGEMENT DES PAV	4 626,00 €	0,00 €
ÉQUIPEMENT DES LOCAUX	1 936,80 €	10 380,00 €
ACHAT DE VEHICULES ET ENGIN	244 920,00 €	40 565,36 €
SYSTÈME COMPTAGE DE BACS	109 890,00 €	0,00 €
GESTION DES BIODECHETS	27 813,84	0,00
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	0,00 €	0,00 €
MISE A JOUR DES SUBVENTIONS	74 553,61 €	104 101,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>802 851,89 €</b>	<b>231 494,09 €</b>



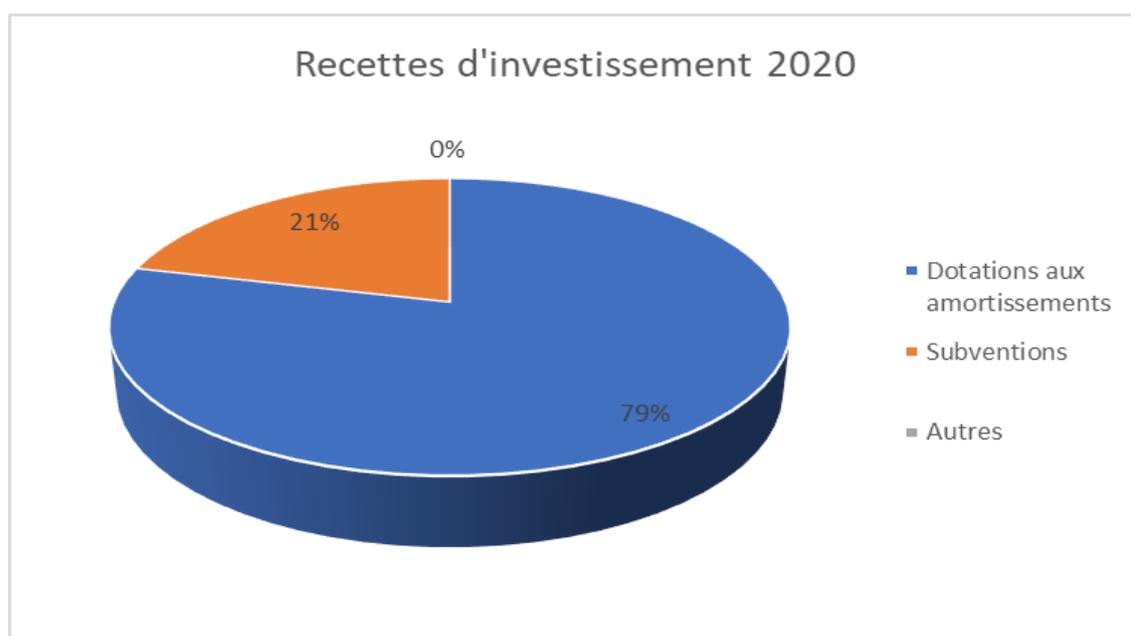
**Figure 43 : répartition des dépenses d'investissement**

## 7.4 RECETTES D'INVESTISSEMENT

La collectivité a bénéficié de subvention de l'état à hauteur de 74 553,61 €. La dotation aux amortissements représente un montant de 278 590,28 €.

**Tableau 19 : Recettes d'investissement**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2020	2019
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	278 590,28 €	278 044,97 €
SUBVENTIONS	74 553,61 €	104 101,06 €
AUTRES	0,00 €	1 300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>353 143,89€</b>	<b>382 146,03 €</b>



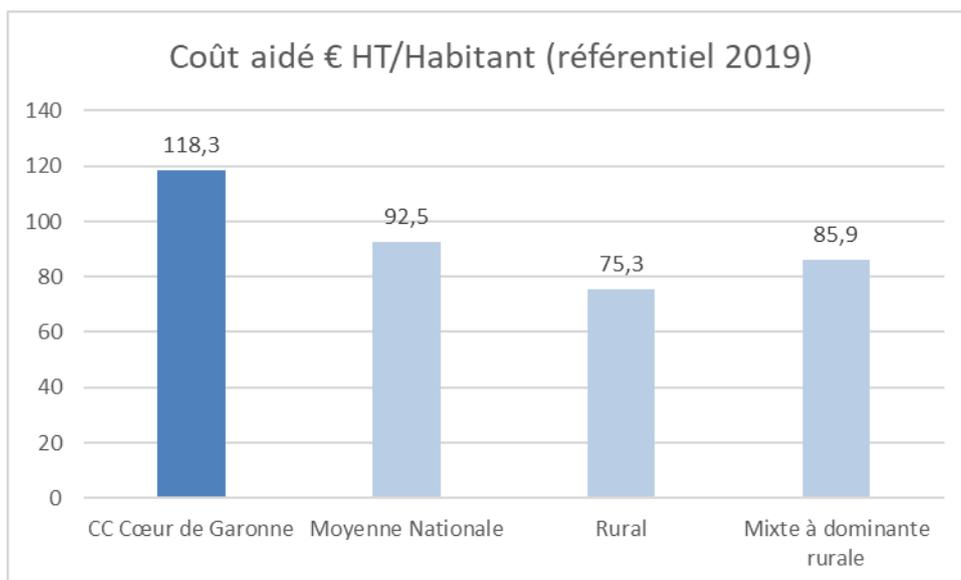
**Figure 44 : répartition des recettes d'investissement**

## 7.5 COUTS DU SERVICE

Le SPGD représente un coût aidé HT de 4 151 680 € pour 19 900 tonnes collectées et traitées. Le coût aidé par habitant est de 118,30 € HT.

**Tableau 20 : coûts du service – matrice 2019**

COUTS AGREGES	HT
Coût complet	4 681 335 €
Coût aidé	4 151 680 €
€/HABITANT	HT
Coût complet	133,39 €
Coût aidé	118,30 €
€/TONNE	HT
Coût complet	251,89 €
Coût aidé	223,39 €



**Figure 45 : comparaison coût du service (référentiel 2019)**

Globalement les coûts sont plus élevés que les moyennes nationales et soulignent des potentiels d'optimisation qui doivent être mis en œuvre (réduction de fréquence de collecte, maîtrise des coûts...).

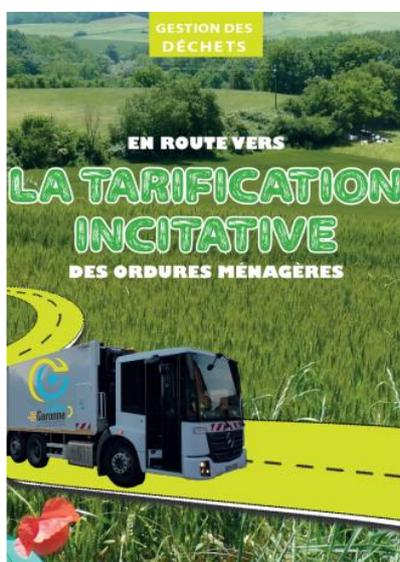
## CHAPITRE 8 : LES PROJETS

L'année 2021 verra le développement des projets suivants :

- ✓ Lancement du service de broyage de broyage des déchets verts pour les communes du territoire



- ✓ Poursuite de la mise en œuvre de la tarification incitative avec notamment l'enquête usagers nécessaire à l'identification de tous les usagers du service. Démarrage des séances de travail avec les élus pour la définitions de l'ensemble des paramètres du projet (communication, adaptation des dispositifs, grille tarifaire, ....)



- ✓ Poursuite de l'optimisation du service avec amélioration et adaptation si nécessaire des tournées de collecte, mise en place des nouveaux dispositifs en vue de la tarification incitative (mise en place de dispositifs collectifs et notamment de colonnes enterrées sur les centres bourg, permanences de distribution de bacs, ...)
- ✓ Communication et information auprès des usagers du service tout au long de l'année.

## Annexe

### Table des figures

<i>Figure 1 : exemples de communication durant le premier confinement</i> .....	5
<i>Figure 2 : Limites administratives, nombre d'habitants des communes du territoire de la CC Cœur de Garonne</i> .....	7
<i>Figure 3 : Organigramme du service de gestion des déchets</i> .....	8
<i>Figure 4 : Organisation des services de collecte des OMA et Déchèteries en deux secteurs géographiques</i> .....	10
<i>Figure 5 : Photo de la collecte en porte à porte</i> .....	12
<i>Figure 6 : Modalités de collecte des OMR sur les communes de la CC Cœur de Garonne</i> .....	13
<i>Figure 7 : Modalités de collecte des Recyclables (Emballages et Papiers) sur les communes de la CC Cœur de Garonne</i> .....	13
<i>Figure 9 : Fréquences de collecte des Recyclables (Emballages légers et Papiers) sur la CC Cœur de Garonne</i> .....	17
<i>Figure 8 : Fréquences de collecte des OMR sur les communes de la CC Cœur de Garonne</i> .....	17
<i>Figure 10 : Destinations de traitement des différents flux collectés</i> .....	18
<i>Figure 11 : Positionnement des déchèteries sur le territoire</i> .....	20
<i>Figure 12 : Filières de traitement et valorisation des différents flux de déchèterie</i> .....	22
<i>Figure 13 : Objectifs ZDZG de la CC Cœur de Garonne</i> .....	26
<i>Figure 14 : Caractérisation des ordures ménagères 2017</i> .....	28
<i>Figure 15 : Autocollant stop pub</i> .....	32
<i>Figure 16 : Courbe d'évolution des OMA en performance à l'habitant (kg/hab./an) et projection à 2022</i> .....	34
<i>Figure 17 : Détail des flux d'OMA en performance à l'habitant (kg/hab./an) depuis 2010</i> .....	34
<i>Figure 18 : Détail des flux de DMA (OMA, Déchèterie hors Déchets Verts [HDV] et Déchets Verts) en performance à l'habitant (kg/hab./an) depuis 2010</i> .....	35
<i>Figure 19 : Représentation visuelle des parts (en % des tonnages) des modes de traitement en 2012 et 2019</i> .....	36
<i>Figure 20 : Exemples de pages consultables sur le site internet de Cœur de Garonne</i> .....	37
<i>Figure 21 : statistiques site internet</i> .....	37

Figure 22 : Exemples d'actualités lors du confinement et pour l'organisation des jours fériés .....	38
Figure 23 : Exemples d'actualités pour les manifestations et l'organisation du service .....	38
Figure 24 : Pages publiées en 2020 sur le journal de Cœur de Garonne .....	39
Figure 25 : Livret des animations envoyé à toutes les écoles du territoire tous les ans .....	40
Figure 26 : Exemple de fiches identification camping .....	41
Figure 27 : Affiche édition 2020.....	42
Figure 28 : Les participants sur la commune de Sana (photo de gauche) et sur Rieumes (photo de droite).....	43
Figure 29 : Les déchets collectés par les communes de Castelnau-Picampeau (photo de gauche) et par Sainte-Foy de Peyrolières (photo de droite) .....	43
Figure 30 : Affiche édition 2020.....	44
Figure 31 : Photo des jouets collectés lors de l'opération .....	45
Figure 32 : La carte des points de collecte sur le site internet de Cœur de Garonne .....	46
Figure 33 : Exemple de colonnes sur le territoire de Cœur de Garonne .....	46
Figure 34 : Communication pour annoncer les changements et permanences de distribution .....	48
Figure 35 : Les 2 ambassadrices du tri, Elsa et Magali, accueillent, informent et sensibilisent les habitants Stand de Martres-Tolosane avec un usager attentif aux explications (à sa droite son ancien bac de 120L devenu trop petit pour un passage tous les 15 jours, à sa gauche son nouveau bac de 240L).....	48
Figure 36 : Déchargement et préparation des bacs avant distribution.....	49
Figure 37 : Grande mobilisation sur la commune de Gratens .....	49
Figure 38 : Le memo tri L'autocollant stop pub.....	50
Figure 39 : le guide du compostage Exemple de Calendrier de collecte .....	50
Figure 40 : répartition des dépenses de fonctionnement.....	51
Figure 41 : répartition des recettes de fonctionnement.....	53
Figure 42 : évolution recettes de rachat et tonnages.....	53
Figure 43 : répartition des dépenses d'investissement.....	54
Figure 44 : répartition des recettes d'investissement.....	55
Figure 45 : comparaison coût du service (référentiel2019).....	56

## Table des Tableaux

<i>Tableau 1 : Principales caractéristiques du territoire de la CC Cœur de Garonne.....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 2 : Répartition du parc de véhicules assurant la collecte et le transport réalisés en régie.....</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 3 : Données relatives à l'apport volontaire sur la CC Cœur de Garonne en 2020.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 4 : Fréquence de collecte et code associé .....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 5 : Données relatives au porte à porte sur la CC Cœur de Garonne .....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 6 : Modalités de facturation des artisans en déchèterie .....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 7 : Déchets occasionnels acceptés sur les déchèteries de la CC Cœur de Garonne .....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 8 : Jours et horaires d'ouvertures des déchèteries de la CC Cœur de Garonne .....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 9 : Synthèse des informations concernant la collecte et le traitement en fonction des flux ...</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 10 : Années de référence pour les flux d'OMA et de DMA.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 11 : Valeur de l'indice 2020, calculé sur la base des tonnages.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 12 : Axes de travail du PLPDMA.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 13 : Tonnages et performances à l'habitant selon les flux de déchets (année de référence, 2018 et 2019) .....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 14 : Parts des différents modes de traitements (en tonnages) .....</i>	<i>36</i>
<i>Tableau 15 : Dépenses de fonctionnement .....</i>	<i>51</i>
<i>Tableau 16 : principaux prestataires du service .....</i>	<i>52</i>
<i>Tableau 17 : Recettes de fonctionnement.....</i>	<i>52</i>
<i>Tableau 18 : Dépenses d'investissement .....</i>	<i>54</i>
<i>Tableau 19 : Recettes d'investissement.....</i>	<i>55</i>
<i>Tableau 20 : coûts du service – matrice 2019 .....</i>	<i>56</i>